Reprise des élections

Le maire Lavoie démissionne

Carol Lavoie

(Photo Robin Simard)

SHIPSHAW (CF) — Le nouveau maire de Shipshaw, M. Carol Lavoie, a démissionné, hier. Il y aura de nouvelles élections le 21 décembre, et le frère de celui-ci, M. Jean-Claude Lavoie, sera candidat à la succession.

M. Carol Lavoie a décidé de ne pas contester la requête en annulation d'élection présentée contre lui.

C'est un citoyen de la municipalité, M. Lucien Martel, qui avait porté la plainte en justice contre le nouveau maire. Sa requête s'appuyait sur un dossier judiciaire dont avait écopé l'intimé lors d'événements violents survenus durant le conflit Alcan de 1976. La loi ne permet pas à un citoyen qui possède un dossier judiciaire datant de moins de cinq ans d'occuper un poste d'élu municipal.

M. Lavoie a estimé qu'une contestation de la procédure dite de "quo warranto" aurait occasionné des coûts exorbitants et des délais trop importants. Il appert que la seule façon d'obtenir éventuellement gain de cause contre le plaignant eut été de contester la constitutionnalité d'une loi qui brime les droits fondamentaux des individus.

Telle démarche, selon M. Lavoie, eut entraîné des frais minima de $15,000.

Celui-ci s'est en tout cas dit content d'avoir "battu un vieux loup dans sa propre tanière" et d'avoir "débarrassé la municipalité d'un tel individu". Il parlait, bien sûr, de l'ex-maire Jean-Maurice Coulombe.

M. Jean-Claude Lavoie, en faveur de son frère qui a démissionné, occupe un poste de conseiller en main-d'oeuvre.

Il aura l'occasion de poser sa candidature le 7 décembre prochain, jour prévu pour les mises en nomination.

Il n'a pas été possible de joindre M. Jean-Maurice Coulombe, qui se trouvait toujours, hier, à l'extérieur de la région. On devrait être fixé aujourd'hui ou demain sur son éventuelle candidature à l'élection du 21 décembre.

Chicoutimienne accusée d'avoir molesté un bébé

CHICOUTIMI (MR) — La jeune chicoutimienne de 18 ans accusée d'avoir molesté un bébé alors qu'elle était embauchée comme gardienne, subira son enquête préliminaire le 18 décembre prochain.

La date a été fixée en Cour des sessions, hier, alors que la jeune fille originaire du secteur Nord comparaissait sous une accusation de voies de fait graves; elle était assistée de Me Louis-Charles Fournier, et elle a pu conserver sa liberté provisoire.

Embauchée comme gardienne par le biais du Centre de main-d'oeuvre, elle aurait blessé le jeune fils de 10 mois et demi de M. Alain Girard, de Valin. L'enquête dans cette affaire a été menée par l'agent Yvan Simard, de la Sûreté du Québec.

MOTEL RESTAURANT Richelieu
CARTES DE CREDIT ACCEPTEES
954 RTE 170 JONQUIERE
548-8265

Le QUOTIDIEN
DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN
8e année No 35 Mardi 18 novembre 1980 24 pages LA COPIE 30¢ AU COMPTOIR

ALARMES
SEULE ET UNIQUE STATION CENTRALE D'ALARMES APPROUVÉE PAR ULC DANS LA RÉGION
SAG LAC
ULC
ALMA 662 2083
CHICOUTIMI: 545-4006

bonjour

La météo

Ennuagement graduel, moins 4.

La Quotidienne

Dans l'ordre: 5-1-1

Quand rien ne va!..

Il y a des journées où rien ne va! Et personne n'est à l'abri de toutes sortes d'inconvénients qui peuvent se produire, bien sûr, dans les moments où on s'en attend le moins.

Hier, par exemple, le bris d'un câble téléphonique sectionné par une pelle hydraulique, câble reliant entre autres les téléscripteurs du QUOTIDIEN avec les principales agences de presse, dont La Presse Canadienne, nous a privé, jusqu'à tard hier soir, du service de ces agences.

Résultats: nous ne pouvons vous offrir aujourd'hui les dernières cotes boursières. Quant à l'information nationale et provinciale, nous ne vous présentons dans cette édition que les dépêches entrées au début de la nuit.

Nous prions nos lecteurs de nous excuser de ce contretemps et nous tenons à remercier les techniciens du CN et de la PC d'avoir agi avec diligence pour réparer ce bris.

Vote chez Abitibi-Price

Pétition déposée

JONQUIERE — Une pétition contenant 427 signatures a été présentée hier par huissier à l'exécutif du Syndicat national de la pulpe et du papier de Kénogami ainsi qu'à la Fédération des travailleurs du papier et de la forêt (CSN) dans laquelle on réclame la tenue d'une assemblée générale spéciale au cours des prochaines 48 heures et le déroulement d'un vote secret sur les dernières offres patronales.

Les signataires de la pétition et employés de l'usine Abitibi-Price à Kénogami exigent également que le dépouillement du vote se fasse en présence des membres.

Ils se basent sur l'article 19 c du Code du travail pour motiver leur exigence. Cette réclamation découle évidemment de l'expérience vécue dans la présente négociation par les 2,000 travailleurs des trois usines Abitibi-Price de la région puisque les votes des trois unités d'accréditation ont été fondus en un seul résultat. Cette pratique découle de l'existence du front commun.

Les voeux exprimés dans la pétition ont par ailleurs été portés à la connaissance du ministre du Travail et au commissaire général du travail dans une lettre expédiée par l'avocat qui représente les contestataires, Me Ghislain Girard, dont les honoraires sont défrayés par le SCTP, une organisation rivale de la CSN, qui représente environ 350 travailleurs à l'usine de Kénogami.

Le porte-parole du groupe, M. France Boily a par ailleurs affirmé hier, au cours d'une conversation téléphonique, que les 427 signataires qui représentent 54,2 pour cent des travailleurs CSN de Kénogami avaient l'intention de déposer une requête en injonction si l'exécutif syndical ne répond pas aux demandes formulées dans la pétition.

Si cette hypothèse se concrétisait, on assisterait à un précédent au Québec.

PRISONNIER — Une collision frontale a fait trois blessés vers 13h15, dimanche, sur un chemin forestier menant aux installations de la compagnie Price à une vingtaine de milles de Saint-David-de-Falardeau.

L'un des blessés reposait hier, dans un état critique à l'Hôpital de Chicoutimi. Il s'agit d'un citoyen du secteur Nord de Chicoutimi, M. Daniel Fillion, qui est resté coincé pendant plus de trois heures dans son véhicule avant qu'on ne parvienne à le sortir de là. Pour ce faire, il a fallu utiliser l'appareil connu sous le nom des mâchoires de la vie; par la suite, le malheureux a été transporté par un hélicoptère des Forces armées canadiennes. Son épouse a également été blessée dans l'accident.

La Sûreté du Québec, poste de Saint-Ambroise a fait les constatations d'usage.

la région

Ecole de pilotage en guerre

La querelle mettant aux prises l'Association des gens de l'air du Québec et le collège de Chicoutimi est loin d'être terminée.

Les deux parties livrent leur position.

Page A 3

Les "partielles" au Québec

11-0 pour les libéraux

MONTREAL (DT) — Le Parti libéral de Claude Ryan a complété hier une fiche parfaite de onze victoires dans les élections partielles qui se déroulent au Québec depuis le dernier scrutin général qui remonte en novembre 1976.

Hier, les libéraux reprenaient le comté d'Outremont, libre depuis la démission de M. André Raynauld, et s'emparaient de trois nouveaux comtés qui étaient aux mains de l'Union nationale: Brôme-Missisquoi, remporté en 1976 par l'ancien ministre Armand Russell; Mégantic-Compton, détenu par l'unioniste Fernand Grenier qui s'était permis un essai vers le fédéral, et enfin le comté de Johnson qu'avait d'ailleurs arraché aux libéraux en 1973 le "vieux lion" de la politique au Québec, M. Maurice Bellemare.

Les nouveaux députés libéraux sont MM. Pierre Fortier, Outremont; Fernand Bélanger, Mégantic-Compton; Pierre Paradis, Brôme-Missisquoi, et Camil Picard, Johnson.

Parti québécois

Même s'il n'a pas décroché de siège, le Parti québécois sort quand même vainqueur de ce scrutin en augmentant ses performances dans les quatre comtés.

"La série noire se continue", a déclaré en fin de soirée hier, en conférence de presse, le premier ministre René Lévesque. Il s'est dit heureux cependant de constater que son parti a augmenté le nombre de votes dans chacune des quatre circonscriptions, augmentation sur le scrutin général de 1976 et sur les résultats du référendum.

Union nationale

Quant au parti de l'Union nationale, c'est le grand perdant. D'abord, trois comtés et une baisse considérable du nombre de voix. Ses candidats se sont classés en troisième place dans les comtés où le parti était représenté, très loin derrière les péquistes.

L'Union nationale avait fondé beaucoup d'espoir sur Fernand Grenier qui a mordu la poussière dans Johnson, ne recueillant que 3,168 voix.

	Outremont 1976	Outremont 1980	Brôme-Missisquoi 1976	Brôme-Missisquoi 1980	Mégantic 1976	Mégantic 1980	Johnson 1976	Johnson 1980
Lib.:	11,506	11,457	5,204	13,271	5,984	9,260	5,359	9,343
PQ:	9,684	7,081	4,485	5,962	4,871	7,132	6,221	8,896
UN:	Nil	Nil	10,763	1,894	8,399	3,168	11,040	4,552
Autres:	4,609	Nil	1,366	116	2,191	163	1,781	94
Maj.:	L: 1,822	L.: 4,376	UN: 5,269	L: 7,309	UN: 2,415	L.: 2,128	UN: 4,819	L: 447

sommaire

— Annonces classées	B 10
— Bandes dessinées	B 6
— Bridge	B 6
— Décès	B 11
— Finances	B 8
— Horoscope	B 6
— Mots croisés	B 6
— Mot mystère	B 6
— Patron	B 11
— Sports	B 1
— Télévision	A 10

Pour nous rejoindre

Publicité - **545-4474**
Rédaction - **545-4480**
Abonnement - **545-4664**
Annonces classées - **545-4895**

météo

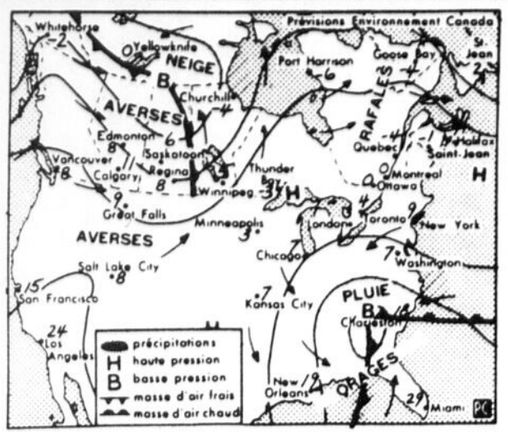

prévisions

MONTREAL (PC) — Prévisions de la météo pour le Québec émises par Environnement-Canada pour aujourd'hui.

Abitibi-Témiscamingue, réservoirs Cabonga et Gouin: nuageux avec faible neige intermittente. Ensoleillé avec passages nuageux.

Pontiac, Gatineau et du Lièvre, Laurentides: aujourd'hui, dégagement au cours de la journée de mardi. Maximum près de moins 4.

Outaouais, Montréal, Trois-Rivières, Drummondville: dégagement au cours de la journée. Maximum près de moins 2.

Estrie, Beauce: ciel variable, aujourd'hui. Maximum près de moins 2.

Québec, Rivière-du-Loup, La Malbaie: aujourd'hui. Dégagement graduel. Maximum près de moins 3.

LAC-SAINT-JEAN, SAGUENAY, Mauricie, parc des Laurentides: aujourd'hui nuageux avec faible neige intermittente. Maximum moins 4.

Rimouski, Matapédia, Sainte-Anne-des-Monts, parc de la Gaspésie: aujourd'hui nuageux avec faible neige intermittente. Maximum moins 2.

Baie-Comeau, Sept-Iles: aujourd'hui nuageux avec faible neige intermittente. Maximum moins 3.

marées

SEPT-ILES — La marée sera basse à 03h45 (.5cm) et haute à 10h10 (2m.3cm). Elle sera à nouveau basse à 16h10 (.7cm) et haute à 22h15 (2m.4cm).

PORT-ALFRED — La marée sera basse à 04h50 (1m.0cm) et haute à 11h00 (4m.6cm). Elle sera à nouveau basse à 17h20 (1m.1cm) et haute à 23h00 (4m.7cm).

CHICOUTIMI — La marée sera basse à 06h10 (.9cm) et haute à 11h20 (4m.1cm). Elle sera à nouveau basse à 18h35 (.9cm) et haute à 23h40 (4m.2cm).

Pris sur le fait

CHICOUTIMI (MR) — Deux adolescents ont été appréhendés par les patrouilleurs de la Sûreté municipale de Chicoutimi, hier, alors qu'ils étaient occupés à dévaliser une résidence de la rue des Maristes.

Cela illustre mieux que tout la grande popularité de ce genre de délits au Saguenay, dorénavant perpétrés en plein jour, comme ont pu s'en rendre compte également les policiers de la Sûreté municipale d'Alma, qui rapportaient un fait similaire, survenu au cours de la journée d'hier.

A Chicoutimi, les deux adolescents ont été interceptés vers 16h00, et sur eux, on a retrouvé plus de $1,500 de bijoux.

D'autre part, la police a mis la main au collet d'un récidiviste de Saint-Ambroise, auteur présumé d'un cambriolage perpétré au salon-bar Saint-David, à Saint-David de Falardeau; le vol avait rapporté plus de $475.

Enfin, on signale le vol d'un... tracteur de camion-remorque de 22 tonnes, évalué à plus de $30,000. Le larcin a été commis chez Ringuette Equipement de Chicoutimi.

Le QUOTIDIEN
DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN
1051, BOUL. TALBOT, CHICOUTIMI — G7H 4B5 — TEL.: 545-4474
Fondé le 1er octobre 1973
Edité et imprimé par
Le Progrès du Saguenay Limitée
Président du conseil d'administration et éditeur:
Jean-Guy FAUCHER
Président-directeur général:
Gaston VACHON
Directeur du marketing: Paul BERGERON
Directeur de la rédaction: Denis TREMBLAY
Trésorier: Jacques LAROUCHE
Directeur de l'information: Bertrand GENEST
Directeur des ventes: Jean TREMBLAY
Rédacteur en chef: Bertrand TREMBLAY
Directeur du tirage: Jean-Louis LAVOIE
Chef des nouvelles: Marcel RIVARD
Directeur de la distribution: Jean BELAND
Chef de pupitre: Richard BANFORD
Alma et les environs 668-4506-07
St-Félicien et les environs 679-3832
Abonnement et service à domicile (sans frais interurbains) 545-4664
Annonces classées 545-4895
Le Quotidien du Saguenay-Lac-St-Jean est membre de l'Association des quotidiens du Canada et de La Presse Canadienne, seule agence autorisée à utiliser les textes du journal.
Dépôt légal
Bibliothèque Nationale du Québec
Courrier de la deuxième classe (no 3213)

Ville de La Baie

$1,048,000 pour deux réservoirs souterrains

par Gilles Lalancette

VILLE DE LA BAIE — Le comité directeur de l'entente Canada-Québec sur les équipements publics autorise Ville de La Baie à conclure un contrat en vue de la construction, au montant de $1,048,000, de deux réservoirs souterrains incluant l'installation des conduites d'amenée et de distribution dans le cadre du réaménagement de son réseau d'aqueduc.

En fait, il s'agit d'une formalité puisque ces travaux sont déjà en branle tout comme, d'ailleurs, la canalisation de la coulée Perron qui nécessite en plus des déboursés de $838,000.

Par suite de ces ententes, Ville de La Baie bénéficie de subventions totalisant $1,723,000 distribués dans le cadre de cette entente fédérale-provinciale.

Toutefois, la municipalité pourra bénéficier d'un montant additionnel de $400,000 d'ici la fin des travaux, puisque l'engagement du comité directeur s'élève à $2,124,000.

Le versement de ces subventions permettra à la ville de reconstruire son réseau d'aqueduc, un travail nécessaire et urgent, la qualité de l'eau potable laissant à désirer dans plusieurs secteurs de la municipalité.

Administration

L'administration municipale de Ville de La Baie recommence à tourner tranquillement. Hier, c'était la première séance régulière du nouveau conseil.

Le maire Claude Richard en a profité pour faire connaître la formation des différents comités dans le but d'assurer une meilleure gestion des affaires municipales.

Tout d'abord, le maire Richard ne fera que superviser le travail. Il participera au fonctionnement des divers comités, mais n'en sera pas le président.

En fait, c'est un conseiller qui préside chacun des comités. Il est secondé par un de ses collègues et les deux travaillent en collaboration avec un fonctionnaire cadre de la municipalité.

On compte huit comités, et seul celui de l'urbanisme n'est pas formé. Le maire devrait faire une suggestion en ce sens d'ici la prochaine séance du conseil.

Au sujet de ces comités, Claude Richard a déclaré qu'ils sont décentralisés au maximum, et qu'ils permettront aux conseillers de s'intéresser davantage au fonctionnement de la municipalité.

D'ailleurs, en séance publique, le conseiller Gérard-Raymond Morin a félicité le maire dans sa manière de procéder lors de la sélection en respectant les compétences de chacun, avant leur nomination.

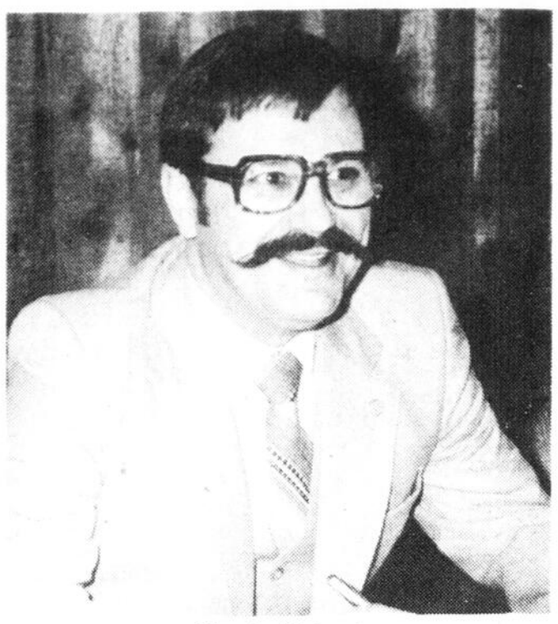
Claude Richard

Avant-goût amer du prochain budget

par Benoit Munger

ALMA — Pour équilibrer son budget de l'année 1981, la ville d'Alma devra aller chercher des revenus additionnels de l'ordre de $850,000, ce qui laisse entrevoir "une légère augmentation de la facture de taxe" que les contribuables auront à payer l'an prochain.

Cet avant-goût du budget pour l'année 1981, qui doit normalement être adopté le 15 décembre, est donné par le maire d'Alma, M. Gabriel Fortin, dans un rapport qu'il a déposé hier soir, au cours d'une séance régulière du conseil.

Ce faisant, le maire Fortin se conformait à un article de la nouvelle loi 105, concernant la démocratie municipale, qui oblige le maire à faire rapport de la situation financière de sa municipalité "au moins quatre semaines avant que le budget ne soit déposé devant le conseil pour adoption".

Dans ce rapport de douze pages, le maire Fortin, en plus de donner les orientations du budget de l'an prochain, résume les états financiers de l'an dernier, donne les orientations de ceux de cette année, fait de même pour ce qui concerne le plan triennal d'immobilisation et commente le travail accompli depuis un an par le conseil municipal. Le rapport doit être publié in extenso dans l'hebdomadaire local.

Budget

Dans le budget qu'on adoptera, la ville devra prévoir des augmentations dans la colonne des dépenses de quelque $1,3 million provenant principalement d'augmentation aux chapitres des salaires ($500,000) et du service de la dette ($450,000) ainsi que de l'effet de l'inflation sur certains achats — comme le pétrole par exemple — ($250,000). Par contre, la municipalité recevra quelque $500,000 en revenus additionnels notamment à cause de la présence du Complexe Jacques Gagnon.

La ville devra donc trouver de nouveaux revenus ce qui n'augmentera que légèrement le compte de taxe, estime le maire "compte tenu que nous aurons encore des effets de la réforme fiscale". L'on prévoit également une augmentation du rôle d'évaluation de 39 pour cent ce qui le portera à $315 millions.

Immobilisation

Au sujet du programme triennal d'immobilisation, le maire indique que les dépenses de près de $11 millions prévues en 1980 n'auront pas entièrement été faites, $2,8 millions ayant été retirés pour le report du projet d'usine de filtration et $1,6 pour des réfections de rues reportées à l'an prochain.

En 1981, toujours au sujet des dépenses d'immobilisation, la priorité de la municipalité est de régler le problème d'approvisionnement d'eau; l'élargissement de la rue Du Pont, la réfection de l'hôtel de ville, le plan directeur des espaces verts, l'enfouissement sanitaire et l'épuration d'eau feront également l'objet de dépenses.

Fleurs

Le maire consacre quelques pages de son rapport à lancer des fleurs aux autres membres du conseil et à énumérer les réalisations de la ville au cours de cette première année de leur mandat.

Selon M. Fortin, "le conseil a accompli une somme de travail impressionnante" d'autant plus que pour la plupart des membres, il s'agissait d'une première expérience en politique municipale: "Je me dois ici, écrit-il, de souligner tout spécialement la façon dont ils se sont adaptés et le sérieux dont ils ont fait preuve en fournissant un travail efficace dans les différents comités dont tous ont participé, ce qui a permis sans aucun doute de faire de cette première année de mandat, ce que je considère une réussite."

Mistassini

Le centre sportif, un budget plus élevé que l'an dernier

par Laurent Tremblay

MISTASSINI — Le Centre sportif de Mistassini administrera un budget de $87,730 soit $4,582 de plus que l'an dernier.

A la suite de l'acceptation des prévisions budgétaires par le conseil municipal à sa réunion tenue hier soir, le maire Charles-Edouard Simard a fait remarquer que la corporation de ce centre ne causait pas de troubles pour la ville qui ne donnait que $3,000 de subvention. Il ajoutait même que l'on avait réussi à même le budget de réinvestir dans des dépenses d'immobilisation pour plus de $100,000 depuis sa fondation.

Comités

Les conseillers municipaux seront responsables de divers comités afin d'assurer l'étude de différents dossiers. L'administration régionale a été confiée à MM. Gérard Chiquette et Fabien Sasseville; MM. Roland Gaudreault et Gaston Dufour s'occuperont du transport routier tandis que MM. Antonin Dufour et Albert Allard seront responsables de l'urbanisme, zonage, rénovation urbaine. Quant au maire, il a dit faire partie de tous les comités.

Urbanisme

La Commission d'urbanisme que préside Mme Huguette Boulianne comptera trois nouveaux membres pour remplacer MM. Roland Gaudreault et Albert Allard devenus conseillers municipaux et de M. Robert Sasseville, démissionnaire. Ces membres sont: MM. Gilles Pelchat, Laval Hudon, Rénald Savard. Cette commission se complète donc avec MM. Lucien Néron, Cyrille Perron, Jean Galarneau et Jean-Claude Gauthier.

Domtar

La ville de Mistassini fera parvenir une lettre de remerciements à Domtar Ltée pour avoir donné pour $1.00 les écarts de terrains ainsi qu'une lisière de terrains à partir du pont jusqu'à la station électrique. Selon le greffier, la valeur aux livres serait de plus de $10,000.

Intérêts

Les contribuables qui seront en retard pour le paiement de leurs taxes verront le taux d'intérêt passé de 12%au taux de la banque.

Plateau St-Louis

Une très forte délégation des propriétaires du Plateau St-Louis assistait à cette réunion du conseil municipal où l'on a demandé aux nouveaux élus d'inscrire en priorité au plan triennal le réseau d'aqueduc et d'égoût.

Comme ce secteur fait partie du rural, le conseil étudiera la possibilité de l'inscrire au plan d'urbanisme en milieu urbain.

Une réunion se tiendra donc sous peu entre le comité des propriétaires et des membres du conseil municipal pour étudier les différentes étapes à suivre.

Beaudoin prend la clé des champs

par Mario Roy

ROBERVAL — Le Montréalais Daniel Beaudoin, 28 ans, soupçonné de hold-up et détenu à Roberval, a réussi à s'évader et n'avait toujours pas été repris, en fin de journée hier.

Le "voleur à la Reneault 30", également comparé à Arsène Lupin en raison de sa façon particulière de se vêtir, Beaudoin a suivi les traces du Français Bernard Gevrey et s'est évadé après avoir reçu des soins médicaux. On se souvient que Gevrey utilisait un pareil stratagème, à l'hôpital Saint-Sacrement de Québec où il avait été conduit, le 12 juin dernier.

Beaudoin a de la même façon simulé un malaise, alors qu'il se trouvait au centre de détention de Roberval, et les autorités décidaient de le mener à l'hôpital de Roberval, où il subissait un examen et recevait deux injections.

C'est au moment où on allait lui passer les menottes pour le ramener en cellule qu'il prenait ses jambes à son cou. On ne l'a pas revu...

Le Montréalais doit subir son procès le 12 janvier, aux Assises criminelles du district de Roberval, sous des accusations reliées au hold-up perpétré le 22 août à la Caisse populaire de Saint-Henri-de-Taillon. Le vol avait rapporté environ $1,000 à Beaudoin et à deux jeunes femmes considérées comme ses complices, estime la Sûreté du Québec.

La Couronne perd en appel

ALMA (MR) — La Cour d'appel de Québec vient d'entériner la sentence rendue le 10 septembre contre un cultivateur d'Hébertville, accusé de possession de marijuana dans le but d'en faire le trafic, et alors condamné à une amende de $2,500.

L'homme avait été appréhendé alors qu'il avait en sa possession plus de 75 livres de marijuana de culture domestique, et avait été accusé de possession dans le but de faire le trafic. Le 10 septembre, le juge Lucien Larouche, de la Cour des sessions d'Alma, refusait de condamner le cultivateur à la prison.

La Couronne allait alors en appel de la sentence rendue. La cause a été entendue par le tribunal de seconde instance, et elle a été plaidée par Me Denis Dionne, représentant le ministère public, et Me Gilles Amireault représentant le prévenu.

La Cour d'appel a tout simplement entériné la sentence rendue contre le cultivateur.

Le QUOTIDIEN
TARIF D'ABONNEMENT

LIVRAISON PAR PORTEUR
$1.65 par semaine

Dans les dépôts
$0.30 la copie

PAR LA POSTE
Saguenay-Lac-St-Jean

3 mois	$30.00
6 mois	$50.00
1 an	$100.00

Autres régions au Canada

6 mois	$60.00
1 an	$115.00

Pays étrangers

6 mois	$80.00
1 an	$150.00

Autorisé comme envoi postal de deuxième classe, ministère des Postes et port payé en numéraire. No d'enregistrement 3213.

Dépôt légal: Bibliothèque Nationale du Québec.

Accusé de tentative de meurtre

ALMA (MR) — Daniel Ouimet, 22 ans, originaire de Montréal mais vivant depuis un certain temps à Alma, subira son procès aux Assises criminelles du district de Roberval sous une accusation de tentative de meurtre.

La date du procès a été fixée au 5 janvier par le juge Lucien Larouche, qui présidait l'enquête préliminaire en Cour des sessions d'Alma.

Ouimet est accusé d'avoir, le 25 juillet, poignardé Russel Cosgrove, d'Alma, alors que les deux hommes se trouvaient à l'hôtel Villa du Saguenay, avenue du Quai à Alma. Relâché du pénitencier peu auparavant sous le régime des libérations conditionnelles, Ouimet avait été appréhendé peu après l'événement par la Sûreté municipale d'Alma.

A l'enquête préliminaire, il était représenté par Me Martin Tremblay, alors que Me Denis Dionne agissait pour la Couronne.

693, Chemin St-Thomas Chicoutimi G7H 2P9
RESERVATION 549-4686
FONDUE CHINOISE
brasserie Le Gîte
3 salles disponibles pour des groupes de 10 à 50 personnes
Ouvert jusqu'à 1h00 du matin.
Venez déguster notre spécial les lundi, mardi, mercredi soirs à: 1.75

du 1er au 23 déc. 80
La Volumineuse

martin côté
avocat
106, rue garon (quartier angoulême)
chicoutimi — c.p. 1475 — g7h 5k3
Tél.: 543-3111

VENTE — REPARATION — ENTREPOSAGE
fourrures ALBERT MÉNARD
83, RACINE EST
CHICOUTIMI — 543-2444
NOUS ACHETONS LES PEAUX DE LAPIN DE TOUTES COULEURS

Administration de l'Ecole de pilotage

L'Association des gens de l'air exige une enquête publique

CHICOUTIMI (JS) — L'exécutif de l'Association des gens de l'air du Québec (l'AGAQ), est revenu à la charge hier, dans le dossier de l'Ecole de pilotage du Cégep de Chicoutimi, en demandant officiellement au ministre de l'Education de procéder à une enquête publique portant sur l'administration de l'école.

Dans un communiqué diffusé par l'agence Telbec, l'AQAC, souligne qu'elle n'a plus d'autre choix que de demander une "enquête en profondeur sur cette situation d'anarchie administrative qui ne peut plus durer.

L'urgence et la rapidité de cette enquête sont d'autant plus évidentes que la direction du collège assume mal ses responsabilités dans les circonstances, au lieu de définir comment elle entend appliquer des solutions adéquates, elle se perd en conjonctures, accuse publiquement l'AGAC de vouloir la discréditer et ce faisant, détourne l'attention des vrais problèmes".

Par ailleurs, l'association exige que pour la durée de l'enquête, "tous les moyens soient pris afin que les élèves reçoivent la formation qui leur est due, fassent leurs heures de vol dans des délais acceptables et obtiennent leur DEC dans le cadre d'une pédagogie de qualité."

De plus, l'AGAQ maintient et exige que le plan de récupération des retards dans l'instruction en vol soit intégralement suivi, et que les étudiants-pilotes de troisième et de deuxième année soient immédiatement réintégrés avec tous leurs droits et privilèges.

Réactions

Pour sa part, la direction du Cégep de Chicoutimi, par voie de communiqué de presse, maintient que l'AGAQ poursuit sa campagne publique de dénigrement, sans qu'il soit possible d'en comprendre les motifs profonds. Quant à la tenue d'une enquête publique, le Cégep de Chicoutimi considère qu'elle n'apporterait rien de neuf à l'éclairage déjà existant sur la situation et "augmenterait probablement encore le "soi-disant gaspillage de talent et d'argent" que les Gens de l'air réprouvent et veulent éviter avec tant de vigueur."

Toutefois, la direction du cégep ne voit aucun inconvénient à livrer toute l'information pertinente au dossier, si le ministre décide de tenir une telle enquête. La direction rappelle que ces informations se retrouvent déjà au sein de la Direction générale de l'enseignement collégial, puisque cet organisme est fortement sensibilisé aux problèmes et aux solutions envisagées pour améliorer la situation à l'Ecole de pilotage de Chicoutimi.

Revenant sur l'attitude de l'AGAQ depuis quelques jours sur cette affaire, la direction du cégep précise "qu'une consultation officielle a été faite auprès du Comité aviseur, au sein duquel siégeait jusqu'à la semaine dernière le vice-président de l'AGAQ, relativement à l'évaluation de certains étudiants exclus de l'école de pilotage et qu'aucune recommandation ne nous est encore parvenue."

Selon le collège de Chicoutimi

Une enquête ne dévoilera rien de neuf

CHICOUTIMI (CP) — Une enquête publique n'apporterait rien de neuf à l'éclairage déjà existant et augmenterait probablement encore le soi-disant "gaspillage de talent et d'argent" que les gens de l'air réprouvent et veulent éviter avec tant de vigueur.

Tel est l'essentiel de la réplique que le Collège de Chicoutimi donne à l'Association des gens de l'air du Québec par la voie d'un communiqué de presse émis hier après-midi.

Cependant, ajoute le communiqué, si elle était jugée nécessaire et tenue par le ministre de l'Education, "nous ne voyons aucun inconvénient à lui livrer toutes les informations qu'il jugera nécessaires d'obtenir et que la Direction générale de l'enseignement collégial possède déjà, compte tenu des efforts que nous avons consentis et que nous faisons régulièrement pour améliorer la situation de l'école de pilotage du Collège de Chicoutimi".

D'autre part, la direction du Collège de Chicoutimi constate, par le dernier communiqué de presse de l'Association des gens de l'air du Québec, que ce groupe ne fait que poursuivre sa campagne publique de dénigrement qu'il a entreprise ces derniers jours, sans qu'il soit possible d'en comprendre les motifs profonds.

Dans son texte, et ce à plusieurs endroits, l'Association des gens de l'air du Québec reprend encore de nombreuses inexactitudes, dont faisaient état les communiqués antérieurs. Dans d'autres passages, les auteurs font preuve d'une attitude pour le moins douteuse en ne faisant qu'énoncer des éléments, sans tenir compte de tout le contexte et de tout l'éclairage qui rendraient démesurées et totalement inappropriées les accusations portées et les allégations faites. Qu'il nous suffise de rappeler que le plan de récupération des retards au niveau des heures de vol établi en novembre dernier par les autorités de l'école de pilotage, en collaboration avec M. Pierre Ménard, de l'Association des gens de l'air du Québec, a été respecté, sauf dans des cas où les conditions atmosphériques nous ont obligés à procéder à des réasjustements.

Nous tenons d'autre part à préciser qu'une consultation officielle a été faite auprès du comité aviseur au sein duquel siégeait jusqu'à la semaine dernière le vice-président de l'Association des gens de l'air relativement à l'évaluation de certains étudiants exclus de l'école de pilotage et qu'aucune recommandation ne nous est encore parvenue.

A cela, de même qu'à la demande de rencontre que lui a adressée le président du conseil d'administration du collège en date du 13 octobre, l'Association des gens de l'air n'a pas daigné répondre.

Egalement, le Collège de Chicoutimi assure au public que non seulement depuis un an, mais depuis que l'école existe, tous les moyens dont il dispose ont été utilisés pour que les élèves de l'option aéronautique reçoivent la formation à laquelle ils ont droit et obtiennent leur DEC dans le cadre d'un apprentissage de qualité périodiquement évalué.

Ce que l'Association des gens de l'air réclame publiquement nous surprend vivement, si ce n'est dans sa façon d'agir. En effet, depuis plus d'un an, tout ce qui a entouré la situation de l'école de pilotage a été porté à la connaissance de tous les organismes et groupes impliqués. Le ministère de l'Education du Québec, la Direction générale de l'enseignement collégial, le ministère des Transports, l'Association des gens de l'air du Québec, la population, de même que la plupart des groupes du collège ont été informés de ce qui se faisait à l'école de pilotage et ont été impliqués dans les décisions prises en vue de solutionner les différentes difficultés rencontrées.

Investissement de $500,000

La Scierie Métabetchouan Inc.: bel exemple de concertation

par Benoit Munger

METABETCHOUAN — Le regroupement de trois petits entrepreneurs forestiers du secteur Sud de la circonscription de Lac-Saint-Jean et des investissements de plus de $500,000 permettront la construction, l'été prochain à Métabetchouan, d'un complexe forestier comprenant une scierie, un planeur et une usine à copeaux.

Annoncée par le député Jacques Brassard dimanche après-midi à Métabetchouan, la réalisation de ce projet marque l'aboutissement d'un dossier auquel travaillent, depuis plus de deux ans, les trois entrepreneurs, le Conseil économique d'Alma et de Lac-Saint-Jean-Est ainsi que le député Brassard.

La Scierie Métabetchouan Inc., nom de la nouvelle entreprise, aura une capacité installée de 6 millions de p.m.p. (pieds mesure de planche) et pourra produire 5,000 tonnes métriques de copeaux par année. Bénéficiant d'une garantie d'approvisionnement de 30,000 mètres cubes de résineux (un peu plus de 10,000 cunits) provenant de la forêt publique, la Scierie Métabetchouan entrainera la création d'environ 50 emplois dont une dizaine pour le fonctionnement du complexe.

Difficultés d'approvisionnement

Le Conseil économique d'Alma s'intéresse au dossier des petites scieries depuis plus de deux ans. Ces dernières, au nombre d'environ dix dans Lac-Saint-Jean-Est, n'arrivaient pas à fonctionner sur une base régulière à cause de difficultés d'approvisionnement. Comme le précise le directeur général du CEA, M. Bertrand-B. Leblanc, les petites scieries devaient négocier chaque année avec les compagnies détentrices des concessions forestières afin d'obtenir un approvisionnement qui souvent ne répondait qu'au tiers ou à la moitié de leurs besoins.

La solution à ce problème, croit-on, est d'amener les petits entrepreneurs à se regrouper dans le but d'implanter une usine susceptible de fonctionner à longueur d'année. Dans le secteur Sud, un groupe se forme autour de M. Alphonse Bouchard et conçoit le projet de construction d'une usine dont la source d'approvisionnement en serait située le plus près possible.

Deux ans

Les démarches entre les promoteurs du projet, les autorités du ministère et les compagnies se poursuivent ensuite pendant deux ans. Le printemps dernier, le gouvernement décide de révoquer une série de concessions forestières dont celle d'Abitibi-Price dans le parc des Laurentides qui intéresse vivement les promoteurs: "La rétrocession des concessions forestières a été un des éléments déterminants pour l'aboutissement de ce dossier", soutient M. Leblanc.

A la fin d'août, le ministre de l'Energie et des Ressources, M. Yves Bérubé, avise par lettre M. Alphonse Bouchard que la Scierie Métabetchouan pourra bénéficier d'un approvisionnement en bois pour un volume annuel de 30,000 mètres cubes et ce, pour une période de dix ans.

Alphonse Bouchard

Le territoire de coupe de la Scierie Métabetchouan est situé dans le parc des Laurentides, aux environs du lac de la Belle Rivière, à une distance d'au plus 30 milles de l'usine. Selon M. Alphonse Bouchard, la construction du complexe ne devrait débuter qu'en juin ou en juillet prochain; les opérations forestières, par contre, débuteront cette année: "S'il n'y a pas trop de dérangements, estime-t-il, la Scierie Métabetchouan devrait ouvrir ses portes en septembre ou en octobre 1981."

Pour ce qui concerne la production de l'usine, M. Bouchard est optimiste: au moins le tiers du bois d'oeuvre sera vendu sur le marché régional et le reste ailleurs au Québec tandis que les copeaux seront vendus aux compagnies de pâtes et papiers. Selon lui, le complexe devrait fonctionner à pleine capacité après environ une année d'opérations.

Au Conseil économique, on est évidemment très heureux de voir ce dossier aboutir, d'autant plus que dans le secteur Nord, on s'apprête à annoncer un projet du même genre. Avec ces deux usines, soutient M. Leblanc, "on va régler une fois pour toutes le problème des petites scieries" dans le comté.

Après, il ne restera qu'à installer une usine de traitement du bois, chose qu'on n'envisage pour le moment que comme un projet à moyen terme.

Donohue de Girardville

Rejet des dernières offres

ST-FELICIEN (AB) — Les quelque 200 travailleurs forestiers à l'emploi de la compagnie Donohue de Saint-Félicien à Girardville ont rejeté, par une très mince majorité les dernières offres patronales visant au renouvellement de leur contrat de travail. La grève déclenchée le 14 août se poursuit donc.

Dans une proportion de 53 pour cent, les syndiqués, affiliés à la Fédération des travailleurs du papier de de la forêt (FTPF-CSN) ont repoussé ces offres en fin de semaine, à l'issue d'une ronde de conciliation.

Quoiqu'il ait été impossible de vérifier le contenu de l'offre patronale, il semble que l'employeur ait déposé les mêmes propositions que celles acceptées par les travailleurs forestiers de Saint-Thomas-Didyme et de Chibougamau, affiliés à l'UPA.

Le rejet des offres amènera peut-être le conciliateur du ministère du Travail à reconvoquer les parties.

Produits forestiers Domtar

Après plusieurs semaines de silence, les négociateurs patronaux et syndicaux qui représentent les 250 travailleurs à l'emploi du complexe Produits forestiers Domtar de Mistassini, se rencontrent aujourd'hui.

Affiliés au SCTP, les syndiqués mènent la grève depuis le 27 août. Ils cherchent à obtenir la parité avec leurs collègues de la papeterie Domtar de Dolbeau, également affiliés au SCTP.

La FSSA dénonce les critères d'embauche d'Alcan à La Baie

LA BAIE (AB) — Faisant face à des difficultés majeures devant l'organisation syndicale des travailleurs de la future aluminerie Alcan de La Baie, l'un des responsables du dossier à la Fédération des syndicats du secteur aluminium (FSSA) estime que le premier critère de sélection utilisé par la compagnie est directement relié aux convictions anti-syndicales des candidats.

Le conseiller technique de la FSSA, M. Denis Simard a par ailleurs dénoncé les méthodes utilisées par la multinationale pour déceler les opinions de leurs futurs employés. M. Simard soutient qu'une fois le dépouillement des candidatures complété, les postulants doivent subir une première entrevue avec un psychologue, passer ensuite des examens médicaux et revenir par la suite devant le même psychologue, si les trois premières étapes ont été concluantes. Une batterie de tests leur serait par ailleurs imposée.

Denis Simard

Il affirme aussi que les 15 employés sélectionnés provenant de l'aluminerie Arvida sont des anti-syndicalistes notoires.

Réaction patronale

Tout en refusant de confirmer ou d'infirmer les appréhensions des syndicalistes voulant que l'entreprise ne désire pas de syndicats à l'aluminerie de La Baie, le porte-parole de la compagnie a fourni certains détails quant au mode de sélection des candidats.

La compagnie nie les allégations syndicales voulant que les candidats subissent des entrevues menées par un psychologue. La première rencontre se passe avec des superviseurs qui sont accompagnés du contremaître général de l'aluminerie, en deuxième entrevue, soutient-on.

Les hommes de métier sont par ailleurs invités à subir une batterie de tests pendant une demi-journée "dans le but de vérifier leurs connaissances techniques". Les opérateurs sont invités à réussir un test d'une durée de 12 minutes, pendant lesquelles ils doivent répondre à "30 question standards".

Quant aux critères d'embauche, la compagnie affirme qu'ils sont reliés au nombre d'années d'expérience des candidats, soit de trois à cinq ans.

Environ 50 pour cent des cadres embauchés jusqu'à maintenant proviennent de la région et 15 pour cent des "exécutants" originent du réseau Alcan. Le porte-parole de la compagnie a expliqué que l'entreprise n'a développé aucune politique précise quant à l'origine de ses futurs employés. "Tout dépend de la demande".

Ville de Chicoutimi

"MESSAGE IMPORTANT"

A TOUTE LA POPULATION DE CHICOUTIMI:

Toute la ville de Chicoutimi sera privée d'eau de 23h00 le 19 novembre 1980 à 06h00 du matin le 20 novembre.

La ville de Chicoutimi effectue des travaux majeurs au filtre et elle se voit dans l'obligation de faire cette interruption.

Si un besoin urgent d'eau se faisait sentir, des camions-citernes seront à votre disposition au poste de police, à l'hôtel de ville.

P.S.: Le secteur Nord et le secteur Paroisse ne seront pas affectés par cette fermeture d'eau.

commentaire

Après les partielles

Les péquistes savent maintenant à quoi s'attendre

Tout le monde s'apitoiera sur le sort de l'Union nationale après les élections partielles d'hier au cours desquelles les libéraux et les péquistes se sont disputé des dépouilles. En effet, l'Union nationale est bien la seule perdante dans cette bataille, puisque les libéraux et le Parti québécois crient victoire.

Dans Outremont, comté qui appartenait aux libéraux, la candidate péquiste prétend avoir obtenu un meilleur résultat que son parti lors du référendum, tandis que le

charles-julien gauvin

vote en faveur des libéraux a également été moindre que celui obtenu au référendum. Mme Nicole Boily n'a en fait livré qu'une escarmouche d'avant-garde dans ce scrutin dans le seul but, semble-t-il, de préparer les élections générales qui auront probablement lieu au printemps prochain. Car ce comté sera plus favorable au PQ aux élections générales puisqu'il perdra quelque 10,000 électeurs de la ville de Montréal qui habitent un territoire considéré comme très ethnique et pro-libéral. La participation n'a été que de 47.9 pour cent, soit un faible vote.

Dans les trois autres comtés, Johnson, Brôme-Missisquoi et Mégantic-Compton, les libéraux et les péquistes se sont divisé les voix perdues par l'Union nationale, les libéraux étant légèrement plus favorisés. Les péquistes crient victoire également parce qu'ils ont enlevé des votes à l'UN et parce qu'ils ont obtenu une meilleure performance que lors du référendum du mois de mai dernier.

Mais les véritables gagnants, quoi qu'en disent les partisans de M. Lévesque, ce sont les libéraux. Ils augmentent de trois le nombre de sièges qu'ils détenaient à l'Assemblée nationale et se croient en meilleure posture pour affronter le prochain scrutin général qu'ils espèrent gagner haut la main.

Le chef libéral, M. Claude Ryan, qui a participé activement à la campagne dans les quatre comtés disputés, établit ainsi solidement sa réputation d'être invincible jusqu'à maintenant dans les élections partielles. Les libéraux se trouvent à avoir remporté les 11 scrutins tenus depuis 1978 pour combler des vacances à l'Assemblée nationale.

Depuis 1976, l'écart entre libéraux et péquistes ne cesse donc de diminuer alors que les tiers partis semblent devoir être éliminés. L'Union nationale, qui avait obtenu 11 comtés sous la direction de Rodrigue Biron, n'est plus représentée que par cinq députés après les élections d'hier au cours desquelles le chef intérimaire, M. Michel Lemoignan, espérait sauver au moins un comté.

Mais, les jeux ne sont pas encore faits en vue du prochain scrutin général. La stratégie du premier ministre René Lévesque de retarder les élections provinciales à 1981 avait pour but sans doute de sonder la popularité de son parti. Les faibles gains remportés au cours des élections partielles d'hier ne sont pas si significatifs que voudra le laisser croire le chef du Parti québécois. Néanmoins, le PQ aura gagné du temps et il lui reste une chance, au cours de la présente session, de présenter des législations de nature à améliorer encore sa performance dans le domaine économique.

Car, la brève campagne électorale qui s'est terminée hier a clairement indiqué que le débat sur les questions constitutionnelles ne faisait pas l'objet des principales préoccupations de l'électorat.

On exige surtout du gouvernement qu'il améliore la situation du chômage, qu'il réduise le fardeau des contribuables, et qu'il déclenche si possible une reprise des activités en augmentant la part des ressources consacrées plus spécifiquement aux ministères à vocation économique.

parole aux lecteurs

Loisirs de femmes

A qui de droit, en réponse à l'article paru dans le bulletin mensuel: "Le temps de vivre", juillet-août '80, page 11.

On disait dans cet article le pourcentage donné des activités suivies par les hommes et les femmes, même si on allait plus loin, que les femmes s'intéressent plus aux arts plastiques et à l'artisanat.

Sous forme de question à réponse on se demandait si ce n'était pour se déculpabiliser et s'éloigner de la maison si nous choisissions des loisirs utiles.

Je me demande pourquoi une telle question, si l'on pense que 93% des hommes jouent au hockey et pratiquent bien d'autres sports. Serait-ce pour se dispenser de leur rôle de père ou de leurs devoirs familiaux?

Mais, non, ce n'est pas une question, je vous dis simplement que si tant de femmes préfèrent des loisirs tels que: artisanat, poterie ou autres travaux utiles ce n'est que le goût des belles choses que nous pouvons créer de nos mains. C'est une satisfaction personnelle; nous sommes fières de conserver ce que nos ancêtres nous ont légué, notre richesse nationale: l'artisanat.

Que de belles heures passées à créer ces choses et quelle détente! Je ne suis pas contre les loisirs, au contraire, je participe à quelques sports, mais pour moi rien ne remplace le travail fait de mes mains, joie que partage toutes celles qui s'y adonnent.

A bon entendeur, salut!

Lucienne Maltais,
Présidente,
Cercles de Fermières,
Desbiens.

N.B.: Une femme complète et équilibrée doit se servir de sa tête et de ses mains!

M. Marceau, à vous la parole

M. Gilles Marceau
Député du comté de Jonquière
Edifice du Parlement
Ottawa

Monsieur Marceau,

Le gouvernement de votre parti, soit le parti libéral, s'apprête à poser un geste unilatéral en vue de rapatrier la constitution.

Comme vous le savez sans doute, une bonne majorité des citoyens du Québec soit des membres de partis politiques, des éditorialistes, des journalistes, des étudiants et des travailleurs s'opposent au projet de M. Trudeau et c ndamnent cette démarche d'Ottawa puisqu'elle contredit l'esprit du fédéralisme et qu'elle menace, dans sa nature même, l'avenir de la société Québécoise.

Puisque vous êtes le porte-parole de notre comté, Jonquière, un comté fier qui n'a pas peur de ses convictions, comment pouvez-vous rester muet à un moment aussi important pour nous tous?

Comme bien des gens que j'ai rencontrés, j'admire le comportement de votre collègue libéral, M. Louis Duclos, qui semble au moins ne pas avoir peur de ses convictions et qui les exprime tout haut, même au risque de perdre la confiance de ses collègues libéraux.

J'ai lu le long reportage paru dans le journal Le Devoir du 10 novembre et intitulé: "UN MOUTON NOIR" qui a ses doutes sur le projet Trudeau et entre autres, j'ai retenu ceci: "Si quelqu'un est d'accord sur l'actuel partage des pouvoirs, il peut très bien accepter le rapatriement unilatéral".

Alors, en conséquence, il s'avère opportun de vous impliquer pour défendre nos droits acquis que M. Trudeau veut enlever aux Québécois. Autrement, c'en est fait de nous-même. C'en est fait aussi des recommandations de la Commission Pépin-Robarts.

Dans un article paru dans Le Devoir du 28 octobre, votre collègue provincial Mme Sollange Chaput-Roland vous met en garde et je cite entre autres: "Je continue d'adhérer aux principes mis de l'avant par tous les commissaires et de croire à un pays, de provinces et de régions gouvernés par un système dont l'autorité politique est partagée par deux ordres de gouvernements à la fois souverains et engagés à collaborer en association avec l'autre dans le cadre d'une constitution".

Sans votre implication, si minime soit-elle, la discussion s'éternisera. Alors, après seulement nous jugerons comme par le passé, mais un plus tard.

Merci de votre attention.

Jacques Hubert
269, rue Albanel
Arvida P.Q.

savoir dire

La triste réalité

Pendant qu'on se congratule dans les allées sur la francisation qui devrait faire des miracles (et moi aussi je le souhaite), les traductions farfelues continuent à circuler sans trop d'opposition. Je viens d'être mis au courant d'une autre preuve de ce mépris avec lequel nos compatriotes anglophones considèrent parfois la langue française. Je ne parle pas des employés de bureau, mais des hautes directions qui, devant la nécessité de dire en français ce qu'elles n'aimaient dire qu'en anglais, trouvent encore le moyen de se moquer de notre langue en "louant" les services de traducteurs (ou bilingues) marrons.

Voici des exemples de ce que j'avance:

"Nous requérions autant une liste de tous les courtiers productive de courtage pour être rapporté à X. Allons-y voir, si c'est du lard ou du cochon! La désignation des examinateurs médicaux, à être apprové (sic) par X."

"Chaque application sera accompagnée par ces documents quand ils arrivent à notre bureau."

Après un tel baragouin, il n'est pas étonnant qu'on se décourage de voir un jour un équilibre sain et juste entre les deux langues du Canada.

Louis-Paul Béguin, OLF

Un autre organisme se manifeste à Alma

Nous ne vous apprenons sans doute rien en vous disant qu'il existe à Alma un Service budgétaire populaire. Eh bien oui. Depuis plus de quatre ans déjà, plusieurs personnes sont disponibles pour recevoir des gens aux prises avec des difficultés financières.

En plus de cela, le Service budgétaire populaire consent selon le cas, des prêts pour aider les gens à joindre les deux bouts. Mais son objectif premier est d'assurer un suivi et une planification budgétaire, avec les gens concernés.

Ces dimensions sont essentielles, mais nous ne pouvons oublier tout le côté éducatif et d'information dans le domaine des lois, des droits, de la consommation, du budget, etc.

Le service veut également regrouper des gens pour des actions collectives, des cours de budget ou autres. Enfin, il réfère, au besoin, des gens à d'autres organismes en place; tout en tenant compte du S.I.R.L. (Service d'information et de référence du Lac).

Mais cela cause un certain problème dû à la dispersion et l'éloignement des services qui rejoignent d'autres personnes en difficultés.

Mais un espoir subsiste. Car un groupe de personnes veut rassembler sous la même bannière et le même toit des organismes communautaires et culturels à but non lucratif.

Tout cela vise à obtenir l'aide financière, matérielle et technique pour aider au fonctionnement des divers organismes existants. Il s'agit de R.O.C.C.A. (Regroupement des organismes communautaires et culturels d'Alma).

Egalement R.O.C.C.A. espère obtenir le Palais de justice qui sera bientôt laissé vacant.

Ne serait-il pas merveilleux d'obtenir un lieu en plein centre-ville, où tous les organismes communautaires et culturels se retrouveraient pour vivre les uns à côté des autres?

Nous souhaitons que le conseil municipal sera sensible à un besoin manifesté par plus de 22 organismes de la ville. Si ce projet voit le jour ce sera pour le plus grand bien de la population d'Alma.

Donc, gens d'Alma si vous y tenez c'est à vous de le dire et de le faire savoir aux autorités en place.

Marc Plourde, pour,
Service budgétaire populaire,
655, rue Scott, Appt 8,
Alma, Lac-St-Jean.

Pour favoriser le déneigement de la voie publique

Les municipalités ont des règlements similaires

CHICOUTIMI (GL) — A cette période de l'année les automobilistes dans toutes les municipalités de la région doivent s'astreindre aux modalités d'un règlement adopté par leurs dirigeants municipaux, et concernant les périodes de stationnement sur la voie publique durant la nuit.

Dans le but de faciliter le travail des équipes de déneigement, tous les propriétaires de véhicules moteurs sont dans l'obligation de laisser la voie publique libre d'accès.

Les règlements adoptés par les différents conseils municipaux se ressemblent passablement. Ce ne sont que certaines modalités qui diffèrent.

Ainsi, on peut citer en exemple le règlement de la ville de Jonquière. "Il est défendu de stationner tout véhicule sur la chaussée ou voie publique ou terrain de stationnement public pendant plus de trois heures consécutives entre 1 heure et 7 heures du matin. Le présent règlement est en vigueur à partir du 15 novembre 1980 au 31 mars 1981 inclusivement".

A Chicoutimi, entre le 15 novembre 1980 et le 31 mars 1981, il est interdit de stationner un véhicule automobile sur la voie publique entre 3 heures et 7 heures du matin.

De plus, le règlement chicoutimien comprend une clause en cas d'urgence. Ainsi, si une tempête survient et nécessite une intervention rapide de l'équipe de déneigement, la municipalité, après une annonce dans différents media, peut empêcher le stationnement sur la voie publique de minuit à 7 heures du matin.

Autres municipalités

A Ville de La Baie, un automobiliste n'a pas le droit de stationner son véhicule plus de quatre heures consécutives entre minuit et 7 heures du matin afin de faciliter le déneigement. Le règlement a force de loi entre le 15 novembre et le 1er avril.

A Alma, la période d'application est un peu plus longue. Ainsi, le règlement est entré en vigueur le 15 octobre 1980 et prend fin le 15 mai 1981. Un véhicule ne doit pas être stationné sur la voie publique entre minuit et 6 heures du matin.

A Dolbeau, la période d'application s'étend du 15 novembre au 1er avril et c'est entre 1 heure et 7 heures du matin qu'un automobiliste ne peut stationner sur une voie publique.

A Roberval, la période d'application est du 15 novembre 1980 au 1er avril 1981. Entre minuit et 7 heures du matin, les automobilistes doivent laisser la voie publique libre d'accès.

Enfin, à Saint-Félicien le règlement est en vigueur depuis le 15 novembre et s'applique jusqu'au 1er avril 1981. La période d'interdiction se situe entre 1 heure et 7 heures du matin.

Dans toutes les municipalités, les policiers sont en charge de l'application de ce règlement et peuvent ordonner le remorquage d'un véhicule stationné sur la voie publique et ce, aux frais du propriétaire.

HIVER — Toutes les municipalités de la région disposent d'un règlement interdisant le stationnement d'un véhicule dans les rues durant la nuit. Souvent c'est difficile de déplacer son véhicule après une tempête.

Technologues en sciences appliquées

L'association obtient son accréditation

CHICOUTIMI (JS) — En obtenant officiellement son accréditation comme Corporation professionnelle des technologues en sciences appliquées du Québec, l'association, qui regroupe plus de 6,000 membres, tout comme les autorités du ministère de l'Education, estiment que les jeunes seront davantage intéressés à s'inscrire dans les disciplines reliées à ces diverses techniques lorsque vient le temps de fréquenter le cégep.

Cette reconnaissance professionnelle est en fait le fruit d'un travail échelonné sur une période de sept ans. Pour le président provincial de cette corporation, M. Charles-A. Vineault, "le public qui recourra aux services de technologues et de techniciens pourra dorénavant s'assurer qu'il fait appel à des professionnels, reconnus par le code des professions.

En fait cette nouvelle corporation regroupe 21 technologies différentes et est née de la dissolution de 39 corporations professionnelles du Québec. Les 6,000 membres de la corporation oeuvrent dans des domaines aussi variés que l'aéronautique, le bâtiment, la chimie, l'électronique, la mécanique, la métallurgie et les travaux publics.

Pour être membre de la corporation le candidat doit être diplômé des anciennes écoles techniques ou instituts de technologie, être détenteur d'un diplôme d'études collégiales dans les cours de techniques physiques, ou encore, avoir obtenu auprès du bureau des examinateurs de la corporation les équivalences appropriées.

Région

Au niveau du Saguenay-Lac-Saint-Jean, cette corporation des technologues en sciences appliquées est représentée par un conseil d'administration issu des membres oeuvrant dans la région. Ainsi, M. Laurent Bouchard de Chicoutimi agit comme président, alors que les postes de premier et deuxième vice-président sont occupés par MM. André Gravel et Richard Bilodeau.

Tout comme à l'échelle provinciale, la section régionale de la corporation travaille à augmenter son membership, tout en préparant, en collaboration avec les responsables de l'application du code des professions, un code de déontologie, afin de s'assurer un contrôle sur la pratique professionnelle de ses membres.

Chambre de commerce en faveur de l'abolition des parcomètres

CHICOUTIMI (CF) — La Chambre de commerce de Chicoutimi approuve la proposition du Centre des affaires Racine, qui vise l'abolition des parcomètres sur la rue Racine.

C'est le conseil d'administration de l'organisme, riche de 500 membres, qui a adopté cette position hier et a pris l'initiative de la rendre publique.

L'organisme soumet qu'il faudra mettre au point un moyen efficace de compensation, de manière à ce que l'abolition des parcomètres sur la rue Racine serve de fait à la clientèle des marchands, et non aux employés du centre-ville.

On suggère à cet effet l'utilisation d'autocollants, pour permettre l'accès gratuit aux autogares aux employés et propriétaires de commerces du centre-ville.

SOYONS GENEREUX
3
DECEMBRE
la guignolée

Congrès Chambre des notaires du Québec
Hôtel Hilton-Québec
20-23 novembre 1980
Conférencier invité

Me Daniel Jacoby
Sous-ministre
Ministère de la Justice
21 NOVEMBRE A 12H30
Centre municipal des congrès.

CANADA

SENATE
HOUSE OF COMMONS
SPECIAL JOINT COMMITTEE ON THE CONSTITUTION OF CANADA

The Special Joint Committee of the Senate and the House of Commons on the Constitution of Canada is holding meetings to consider the document entitled "Proposed Resolution for a Joint Address to Her Majesty the Queen respecting the Constitution of Canada", published by the Government of Canada on October 2, 1980.

Individuals and organizations are invited to forward written submissions, or requests to appear, to the Joint Clerks of the Committee, as soon as possible, but not later than Tuesday, November 25, 1980.

Witnesses invited to appear before the Committee will be chosen from among those who will make submissions or who have requested to be heard.

All briefs, correspondence or inquiries should be addressed to:

Joint Clerks,
Special Joint Committee on the Constitution of Canada,
Postal Box 1044,
South Block,
Parliament Buildings,
Ottawa, Ontario.
K1A 0A7

Joint Chairmen,
Honourable Senator Harry Hays, P.C.
Mr. Serge Joyal, M.P.

SÉNAT
CHAMBRE DES COMMUNES
COMITÉ MIXTE SPÉCIAL SUR LA CONSTITUTION DU CANADA

Le Comité mixte spécial du Sénat et de la Chambre des communes sur la Constitution du Canada tient présentement des séances pour examiner le document intitulé "Projet de résolution portant adresse commune à Sa Majesté la Reine concernant la Constitution du Canada", publié par le gouvernement du Canada le 2 octobre 1980.

Les individus et les organismes sont invités à faire parvenir leurs opinions par écrit, ou faire part de leur demande de comparaître, aux cogreffiers du Comité, dans le plus bref délaj possible, au plus tard le mardi 25 novembre 1980.

Les témoins invités à comparaître devant le Comité seront choisis parmi ceux qui auront fait parvenir leurs opinions par écrit ou fait part de leur demande de comparaître.

Tout mémoire, toute correspondance ou toute demande de renseignements devra être envoyé aux:

Cogreffiers,
Comité mixte spécial sur la Constitution du Canada,
Casier postal 1044,
Édifice du sud,
Édifices du Parlement,
Ottawa, Ontario.
K1A 0A7

Coprésidents,
Honorable sénateur Harry Hays, C.P.
M. Serge Joyal, député

LOTO-SÉLECT

REGARDEZ LES RÉSULTATS
Ça donne le goût de jouer!

loto-québec

DANS L'ORDRE

	Nombre de mises gagnantes de 0,50$	Lot par mise de 0,50$	Montant partagé
Tirage du 8 octobre 80 (Numéro gagnant: 5310)	11	2 340,50$	25 745,50$
Tirage du 15 octobre 80 (Numéro gagnant: 2014)	12	2 101,60$	25 219,20$
Tirage du 22 octobre 80 (Numéro gagnant: 6416)	11	3 281,70$	36 098,70$
Tirage du 29 octobre 80 (Numéro gagnant: 0810)	0	La cagnotte totale est répartie entre les gagnants de l'option "n'importe quel ordre".	
Tirage du 5 novembre 80 (Numéro gagnant: 8524)	11	1 598,90$	17 587,90$
Tirage du 12 novembre 80 (Numéro gagnant: 8444)	6	5 386,90$	32 321,40$
TOTAL	51	2 685,74$ (moyenne)	136 972,70$

DANS N'IMPORTE QUEL ORDRE

	Nombre de mises gagnantes de 0,50$	Lot par mise de 0,50$	Montant partagé
Tirage du 8 octobre 80 (Numéro gagnant: 5310)	360	97,50$	35 100,00$
Tirage du 15 octobre 80 (Numéro gagnant: 2014)	379	87,50$	33 162,50$
Tirage du 22 octobre 80 (Numéro gagnant: 6416)	84	273,40$	22 965,60$
Tirage du 29 octobre 80 (Numéro gagnant: 0810)	49	1 267,80$	62 122,20$
Tirage du 5 novembre 80 (Numéro gagnant: 8524)	808	66,60$	53 812,80$
Tirage du 12 novembre 80 (Numéro gagnant: 8444)	23	1 346,70$	30 974,10$
TOTAL	1 703	139,83$ (moyenne)	238 137,20$

fourre-tout

marcel rivard

Discrimination à proscrire (XII)

Habituellement, j'exige de mes interlocuteurs téléphoniques qu'ils s'identifient clairement, sans quoi je raccroche sur-le-champ...

Or, hier matin, une voix d'homme me supplie que s'il tient à l'anonymat, c'est parce qu'il craint la perte de son emploi rémunérateur de haut-fonctionnaire au ministère québécois des Transports.

Et sans que je m'y attende, il me pose la question: "Savez-vous pourquoi le ministre Denis de Belleval n'a pu présenter à l'Assemblée nationale son projet de virage à droite sur un feu rouge?"

Devant mon silence, il répond lui-même à sa question: "C'est parce que même à l'intérieur de son cabinet, il y a de l'infiltration!"

Comme tout bon journaliste avide de se mettre quelque chose sous la dent, je lui demande alors si c'est de l'infiltration marxiste, maoïste, communiste, d'extrémistes de la droite, de gauchistes...

"Pas de gauchistes, monsieur. De gauchers! Ils sont même en majorité. Et quand le ministre a soumis aux membres de son cabinet son projet de virage à droite sur le feu rouge, ils lui ont dit que s'il réussissait, malgré leur opposition, dans sa démarche, ils s'arrangeraient de leur côté pour faire adopter aussi le virage à gauche sur un feu rouge... "C'est l'anarchie, monsieur; j'en ai parlé à monsieur Ryan et il a dit qu'il s'en occuperait!"

Le concert a lieu ce soir

Le concert des Jeunesses musicales mettant en vedette le pianiste Stéphane Lemelin, de Rimouski, a lieu, pour ce qui concerne Chicoutimi, ce soir, à compter de 19h30; c'est à l'Auditorium Dufour.

Pour Alma, il aura lieu jeudi à l'auditorium de l'endroit.

Et c'est dimanche prochain qu'il aura lieu au Centre culturel de Jonquière.

Relations de travail

Mercredi de la semaine prochaine, aura lieu à l'Université du Québec à Chicoutimi un colloque organisé par la Chambre de Commerce de Chicoutimi sous le thème "Les relations de travail: nouvelles orientations".

Pour les organisateurs, ce colloque sera une excellente occasion de faire le point quant à l'avenir des relations de travail dans le secteur de la petite et de la moyenne entreprise, d'autant plus que la région a connu, ces derniers temps, des conflits de travail importants.

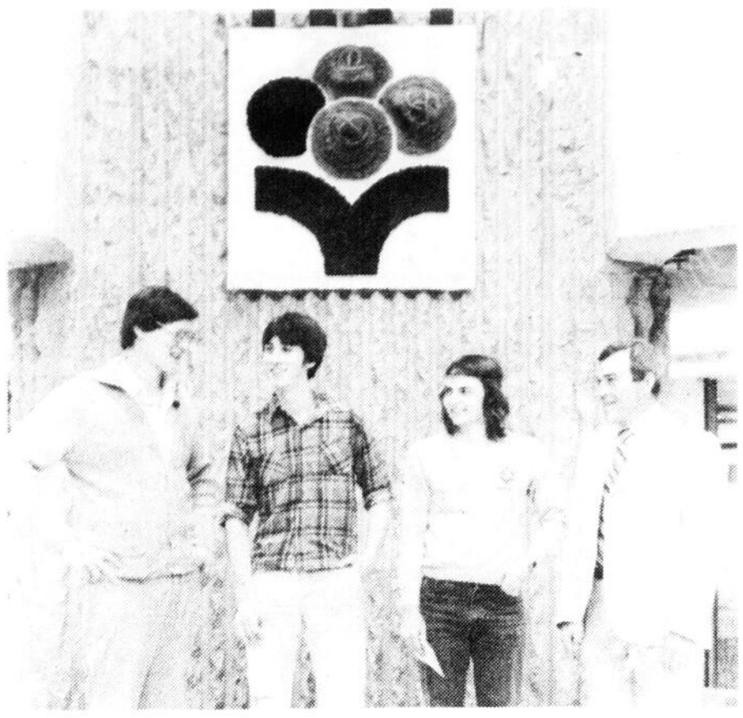

La semaine des sciences

Le Cegep de Saint-Félicien a participé aussi à la récente Semaine nationale de la science. A cette occasion, le département des sciences de l'endroit avait lancé un concours de dissertation s'adressant à tous les étudiants du cegep.

Les gagnants viennent d'être proclamés. Sur la photo, dans l'ordre habituel, Claude Villeneuve, responsable du concours, Mario Grenier, deuxième prix, Luc Grondin, le grand gagnant, et Benoît Bouchard, directeur général du Cegep de Saint-Félicien.

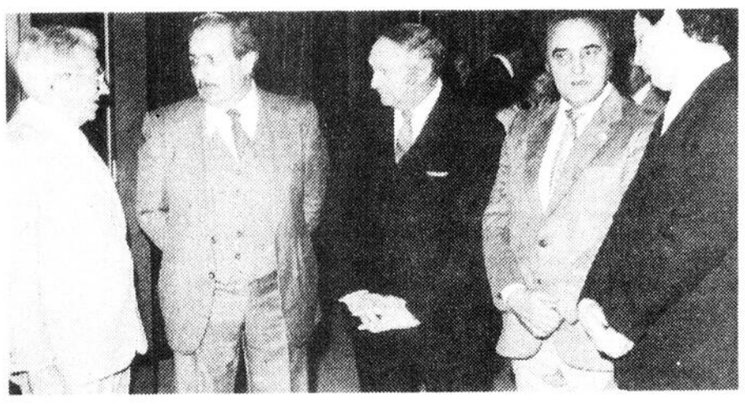

$25,000 pour le musée régional

Environ 400 personnes participaient en fin de semaine au coquetel-bénéfice annuel du Musée du Saguenay-Lac-Saint-Jean, un événement régional qui permet de recueillir les fonds nécessaires pour boucler le budget de fonctionnement.

Il y avait des gens de partout comme sur cette photo d'ailleurs, Jean-Marie Lemay, d'Alma, président de la commission de crédit de la Fédération des caisses d'entraide économique, le vice-consul de France, Antoine Cano, le maire de Petit-Saguenay, Elias Houde, le premier magistrat de Jonquière, Francis Dufour, et le président de la Corporation du musée, Pierre Masurette.

Des colis à vendre

Si vous avez commandé un article par la poste, il y a plus d'un an, et n'avez pas encore reçu la marchandise, il est fort probable que votre colis se trouve dans le lot de 2,068 colis "non livrables et non réclamés" du ministère des Postes.

Que fait-on avec ces colis? Le ministère les vend aux enchères et le prochain encan est prévu pour les 9, 10 et 11 décembre, à l'hôtel Windsor, à Montréal.

Des appareils-photos, articles ménagers, bijoux, outils, disques et cassettes, pièces de voitures, jouets, sans oublier les vêtements pour tous, du matériel dentaire, des pièces d'artisanat, des instruments de musique, des articles de sport, des livres et beaucoup plus sont compris dans un volumineux catalogue, toute une brique, que le ministère des Postes vient de publier et vend à $4 l'unité pour les clients de l'extérieur de Montréal.

Les notaires à leur congrès

C'est à Québec que se tient cette semaine, à compter de jeudi, le congrès annuel de la Chambre des notaires du Québec. Un rappel de ce congrès auquel participent annuellement la majorité des notaires de la région et aussi pour signaler que le président provincial sortant est le notaire Jacques Riverin, de Chicoutimi.

Film anglais à l'université

Le film "The Care Taker", tiré de la pièce d'Harold Pinter, sera présenté au Petit Théâtre de l'UQAC, jeudi à 19h30. Ce film met en vedette Alan Betes et Donald Pleasence. Cette projection est ouverte au public et présentée en collaboration par le département des arts et lettres de l'UQAC, le module des langues modernes.

32,000 visiteurs au village

Pour sa première année d'exploitation, le village de sécurité routière de Chicoutimi a accueilli pas moins de 32,000 visiteurs, dont plus de 12,000 étudiants provenant de la région.

Selon le secrétaire-exécutif de la corporation, Jean-Guy Claveau, l'année 1981 sera marquée par l'addition de plusieurs nouveaux attraits qui sauront, croit-il, accentuer les moyens pédagogiques et améliorer l'objectif d'autofinancement.

D'autre part, le conseiller municipal Serge-Jean Fillion vient d'être réélu à la présidence par Jean-Baptiste Potvin et Suzie Robichaud. Paul Giguère, le grand responsable de la réalisation de ce village, demeure directeur permanent.

Il ne veut pas partir en guerre

Le député du comté de Roberval, Robert Lamontagne, qui vient de se prononcer en faveur d'Alma pour l'emplacement des bureaux de Radio-Québec dans notre région, soutient que le retard apporté par le gouvernement à prendre une décision à ce sujet, place un peu tout le monde mal à l'aise.

"Il serait temps qu'on décentralise les services gouvernementaux, et c'est là une excellente occasion, ajoute-t-il, précisant cependant qu'il n'a pas l'intention d'en faire une guerre à tout casser. Pour lui, Alma est un point central régional et là-dessus, il croit que tout le monde s'entend.

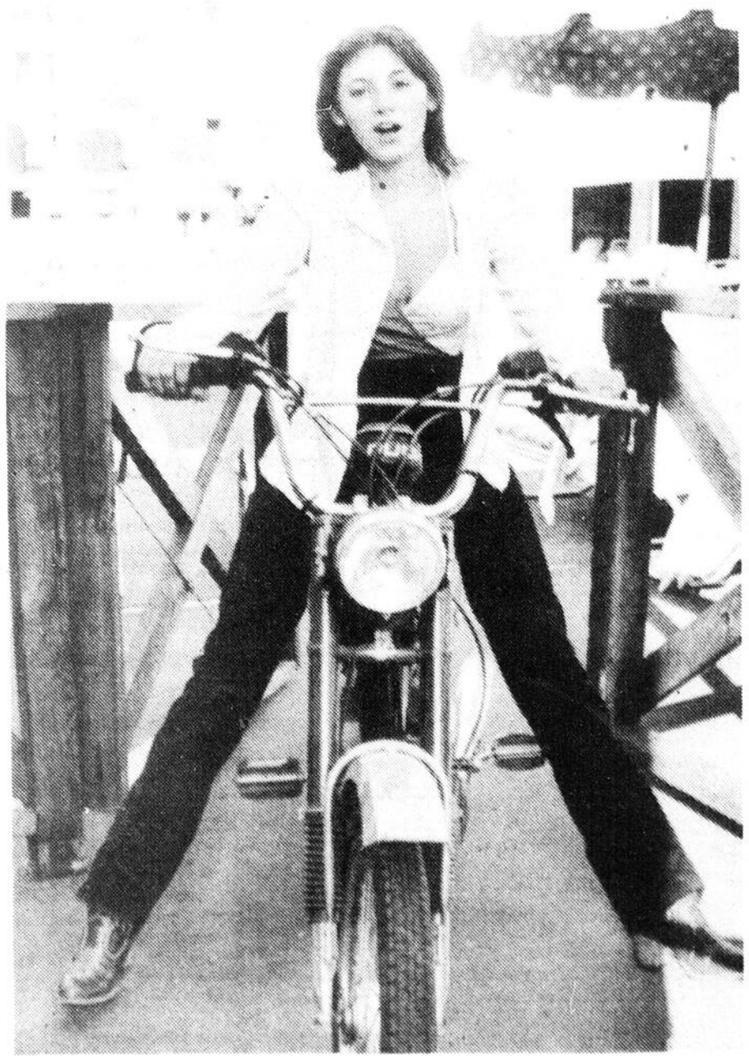

Miss Guam ne vaudrait pas un clou!

Kimberly Santos, qu'on voit ici sur un vélopède et qui a été couronnée Miss Monde à la suite de la défection de Gabriella Brum, "ne vaut pas un clou"!

L'affirmation n'est pas de moi, mais de Geneviève de Fontenay, présidente du comité appuyant Miss France, Patricia Barzyk.

Et la de Fontenay de faire pression pour que sa pouliche succède à Gabriella Brum auprès du comité organisateur de la compétition...

Des absences remarquées

"Depuis deux ans que c'est le maire Francis Dufour, de Jonquière, qui préside le tirage au coquetel-bénéfice du Musée du Saguenay-Lac-Saint-Jean... où est donc le maire Henri Girard?", a lancé au fureteur un participant, samedi soir, à cette rencontre régionale à laquelle prenaient part environ 400 personnes venues de tous les coins de la région.

Le maire Henri Girard n'était pas là, une absence très remarquée d'ailleurs. Aussi, pas un député ni provincial, ni fédéral... et pas un candidat!...

Serait-ce que l'endroit n'est pas propice du tout pour faire de la politique?

Modification importante

Comme vous avez pu vous en rendre compte dans l'édition d'hier et pouvez en faire tout autant dans celle d'aujourd'hui, la chronique "Rendez-vous" qui apparaissait quotidiennement dans cette page, a été déménagée.

Cette chronique se retrouvera désormais de façon régulière dans la page de l'horaire de télévision.

J'en profite pour inviter tous les organismes qui tiennent des manifestations spéciales ou régulières à communiquer avec le secrétariat de la salle de rédaction pour l'insertion de leur convocation.

aujourd'hui

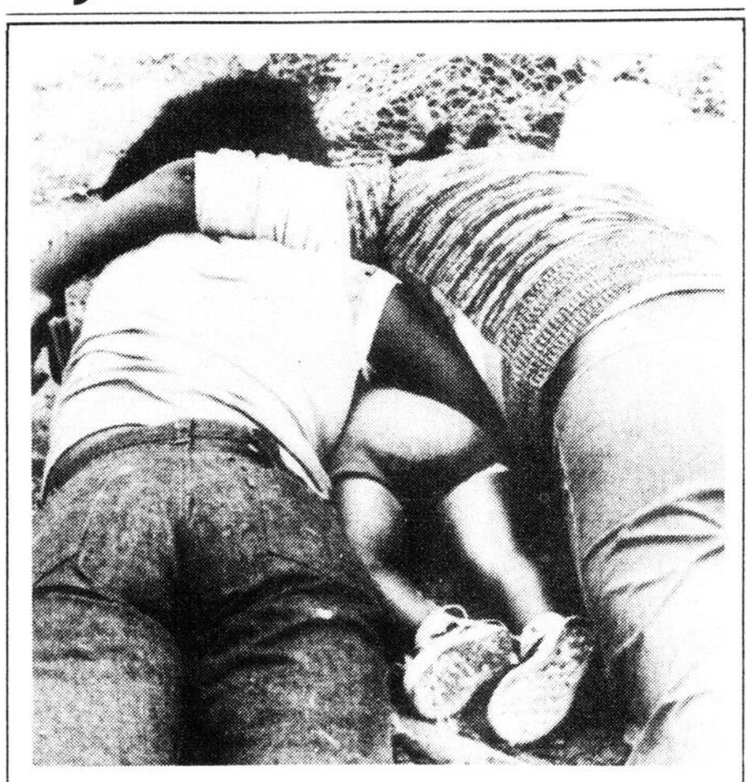

Il y a deux ans avait lieu l'horrible suicide collectif de quelque 900 fanatiques de Jonestown.

Journée du mardi, 18 novembre 1980, 323ième jour de l'année.

Principaux anniversaires historiques:

1979 — Les militants islamiques de l'ambassade américaine de Téhéran annoncent qu'obéissant aux ordres de l'ayatollah Khomeiny, ils vont libérer 13 otages: huit noirs et cinq femmes.

1978 — A Jonestown, en Guyana, un parlementaire américain et quatre autres personnes sont abattus alors qu'ils tentaient de quitter le "Temple du Peuple" et près de 900 membres de la secte se suicident.

1977 — A la suite de l'intention annoncée par le président Anouar el Sadate de se rendre à Jérusalem, l'ambassade d'Egypte à Athènes est occupée par des étudiants palestiniens et des roquettes sont tirées contre l'ambassade égyptienne à Beyrouth.

1976 — Vingt-sept personnes, accusées de complot contre le gouvernement militaire, sont exécutées en Ethiopie.

1973 — Dix pays arabes producteurs de pétrole suppriment les restrictions aux exportations vers la plupart des pays d'Europe, mais les maintiennent en ce qui concerne la Hollande et les Etats-Unis.

1970 — L'Allemagne occidentale et la Pologne conviennent d'établir des relations. Pékin désigne un ambassadeur à Moscou ce qui marque, après quatre ans d'interruption, la reprise de relations diplomatiques à un échelon élevé entre les deux pays.

1936 — L'Allemagne et l'Italie reconnaissent le gouvernement franquiste.

1905 — Le Japon établit son protectorat sur la Corée.

1903 — Les Etats-Unis et Panama signent un traité, accordant aux Américains le droit de construire le canal de Panama.

1830 — Un congrès national proclame l'indépendance de la Belgique.

1666 — Les Français prennent Antigua, aux Antilles, aux Anglais.

1626 — Le pape Urbain VII consacre la basilique Saint-Pierre de Rome.

Il est né un 18 novembre:

— Le peintre et graveur anglais **William Hogarth** (1697-1764).

VERS OTTAWA — Malgré les souhaits du ministre Denis Vaugeois, le conseil de Chicoutimi a décidé hier soir de se tourner vers Ottawa pour tenter d'obtenir un support financier pour régler le problème de la Vieille Pulperie.

La Vieille Pulperie

Le conseil de Chicoutimi se tourne vers Ottawa

CHICOUTIMI (CF) — Faute d'obtenir le support qu'il attend toujours du gouvernement du Québec, le conseil de Chicoutimi a décidé hier soir de se tourner vers Ottawa pour tenter de sauver la Vieille Pulperie de ses difficultés financières.

Les élus municipaux ont adressé une résolution en ce sens hier au député Marcel Dionne, priant celui-ci d'entreprendre des démarches auprès des instances fédérales compétentes en vue d'avoir une aide financière. La Corporation de la Vieille Pulperie fait actuellement face à un manque à gagner de $320,000, situation que le porte-parole d'un nouveau groupe, "Les amis de la Vieille Pulperie", a qualifiée de "délicate, critique peut-être, mais non désespérée".

Le conseil a aussi mandaté le maire Henri Girard pour diriger une délégation qui se rendra à Québec pour plaider la cause de la Vieille Pulperie auprès des autorités compétentes.

Hier, le conseiller Roger Corneau indiquait que le ministère des Affaires culturelles a déjà laissé savoir qu'il ne pense pas du tout en termes de déficit à combler, mais plutôt de subventions pour des projets à venir, ce qui ne contribue guère à régler le présent problème de la corporation.

Le conseiller Gaudin, pour sa part, s'est interrogé sur le fait que Québec vient d'accepter la réalisation d'un musée de l'homme, au coût de $37 millions, pendant qu'à Chicoutimi "nous avons des vestiges de l'homme, et qu'on ne peut même pas avoir le petit $280,000 qu'on nous a promis".

Tout ce débat a eu lieu à la suite de l'intervention du porte-parole des Amis de la Vieille Pulperie, M. Ghislain Bouchard.

Ce nouveau groupe se donne pour mission de se porter à la défense de la Vieille Pulperie et d'aider à son financement. Une pétition de sensibilisation sera notamment adressée au ministre Marc-André Bédard. On prévoit par ailleurs la tenue d'un souper-bénéfice, le 28 novembre.

Sur la rue Racine

Stationnement gratuit et autogare libre d'accès

CHICOUTIMI (CF) — Le stationnement sera bientôt gratuit sur la rue Racine.

Le conseil de Chicoutimi a décidé hier soir de tenter cette expérience pour une période d'un an, fondant son jugement sur des considérations politiques plutôt que sur la raison proprement administrative.

Cette décision, d'après le directeur général, M. Jean-Jacques Simard, coûtera au bas mot $125,000 aux contribuables de Chicoutimi, au cours du prochain exercice financier.

La politique du stationnement limité à 90 minutes remplacera les parcomètres sur la rue Racine et les autogares deviendront complètement libres d'accès.

Un comité spécial, formé d'élus, de citoyens et de marchands sera mis sur pied pour suivre l'expérience.

Avant de prendre cette décision, en réunion publique, le conseil avait tenu une assemblée à huis clos de plusieurs minutes, au cours de laquelle le directeur général avait fait valoir les resserrements financiers, apparemment assez importants, que devra affronter l'administration municipale au cours de la prochaine année.

Il attente à ses jours avec une carabine 303

BEGIN (MR) — Un jeune homme de 18 ans reposait à l'hôpital de Chicoutimi, hier, après avoir attenté à ses jours au cours du week-end.

Le jeune citoyen de Bégin a utilisé une arme à feu de calibre 303 pour arriver à ses fins.

Il se trouvait alors chez lui, et un membre de sa famille s'est rendu compte de ce qui se passait et a pu lui porter secours. Son état serait considéré comme sérieux mais relativement stable.

La Sûreté du Québec a mené l'enquête dans cette affaire.

Camil Autos mis à l'amende

CHICOUTIMI (MR) — Un autre concessionnaire d'automobiles vient d'être mis à l'amende, après avoir avoué des falsifications d'odomètres de véhicules mis en vente.

Il s'agit de Camil Autos, du boulevard Saint-Jean, à Jonquière, contre qui le juge Edmond Savard, de la Cour ses sessions de Chicoutimi, a rendu une sentence impliquant des amendes totalisant $800. Quatre dossiers de même type pesaient contre l'établissement.

Incendie chez Kruger

Evaluation des dégâts

BROMPTONVILLE (PC) — La société Kruger s'efforçait hier d'établir avec exactitude l'ampleur des dégâts causés par l'incendie qui, dimanche, a détruit la centrale électrique de l'usine de Bromptonville, provoquant ainsi un arrêt de la production.

Le gérant de l'usine, M. André Asselin, a déclaré hier au cours d'une entrevue que les projets de la compagnie restaient plutôt précis en ce qui touche la reprise de la production.

"Il nous faut d'abord évaluer les pièces essentielles de notre équipement qui ont été endommagées et il faut aussi trouver le moyen de remplacer ce que nous ne pouvons pas réparer", de dire M. Asselin.

Dans un premier temps, la compagnie songe à remettre temporairement son usine en marche, si possible dans les dix jours, mais la compagnie ne veut pas verser dans un optimisme trop grand, qui pourrait par la suite entraîner de grandes déceptions de la part des employés.

La compagnie Kruger alimente de grand journaux américains en papier journal et ses réserves en entrepôt son carrément insuffisantes pour continuer à satisfaire ses clients.

"Nos réserves ne peuvent suffire pour plusieurs jours", d'affirmer le gérant de l'usine.

On tentera d'utiliser temporairement un surplus de production de l'usine de papier de la compagnie à Trois-Rivières, pour alimenter les journaux américains en papier journal.

RESERVEZ DES MAINTENANT UNE PLACE AVEC MA "CLIQUE" SUR UNE PLAGE ENSOLEILLEE DE MIAMI

Phil Silvers

(AMUSEZ-VOUS - AMUSEZ-VOUS)

PHIL recommande deux stations balnéaires paradisiaques. Golf et tennis gratuits, amusements, soirées cocktail, piscine olympique, pont promenade et plages privées sont à votre disposition.

Le choix des plus exigeants.

BEAU RIVAGE
Sur l'océan 99ème rue

Venez amicalement, sans cérémonies

Sahara
SUR L'OCEAN 183ème Rue

Best Western

JOIGNEZ MA CLIQUE EN VACANCES

Nous serons heureux de vous recevoir

TELEPHONEZ - SANS FRAIS:
1-800-528-1234
Pour les résidents de la Floride:
1-800-432-2171

LANCEMENT DE RAVISSANCE!

Le premier revitalisant qui embellit réellement les cheveux et dont l'action résiste à 3 shampooings.

La formule de Ravissance est tellement perfectionnée que tous les autres revitalisants paraissent démodés.

Grâce à Ravissance, la chevelure acquiert une douceur et un lustre perceptibles à l'œil et au toucher, même après trois shampooings. Et puis, il se rince parfaitement sans laisser de couche huileuse.

Ravissance de Clairol, c'est plus qu'un revitalisant! Ne nous croyez pas sur parole, faites-en l'essai.

Vous trouverez Ravissance de Clairol chez votre fournisseur, dans le rayon des produits capillaires.

25¢ — 25¢

ÉCONOMISEZ 25¢
à l'achat de
RAVISSANCE!
le revitalisant à l'action prolongée

Au détaillant: Sur présentation de ce coupon par le client au moment de l'achat de n'importe quel format de Ravissance (200, 300 ou 400 ml), Clairol vous remboursera 25¢ plus les frais d'administration habituels. Toute autre utilisation de ce coupon constitue une fraude. Les factures, prouvant l'achat (dans les 90 jours précédents) d'une quantité suffisante de produits pour justifier tous les coupons de rabais, doivent être montrées sur demande. Les coupons seront nuls et non avenus s'ils sont présentés pour remboursement par des agences, courtiers ou autres qui ne sont pas des distributeurs attitrés de nos produits, à moins d'y être autorisés spécifiquement par nous. Tous les coupons présentés pour remboursement deviennent la propriété de Clairol Canada. Valeur marchande: 1/10¢. Pour obtenir le remboursement, postez à Clairol Canada, C.P. 3000, Saint-John (Nouveau-Brunswick), E2L 4L3. L'offre se termine le 31 décembre 1981. Un seul bon par article.

13425831

25¢ — 25¢

*MC · 1980 CLAIROL CANADA, DIVISION DE BRISTOL-MYERS CANADA INC., DÉTENTEUR AUTORISÉ KNOWLTON, LAC BROME, QUÉBEC J0E 1V0

AVEUX — Le soi-disant "sixième homme" impliqué dans l'enlèvement du diplomate britannique James Cross, Nigel Barry Hamer, quitte l'enceinte du Palais de justice de Montréal après avoir enregistré des aveux de culpabilité. (Photolaser PC)

Caution de $5,000

Aveux de culpabilité de Nigel Barry Hamer

MONTREAL (PC) — Nigel Barry Hamer, le soi-disant "sixième homme" impliqué dans l'enlèvemnt et la détention du diplomate britanique James Richard Cross, en octobre 1970, a enregistré des aveux de culpabilité, lundi, en Cour des sessions de la paix.

Hamer, qui continuera à jouir de sa liberté grâce à un cautionnement de $5,000, devra se présenter de nouveau devant le juge en chef Yves Mayrand, des sessions de la paix, le 8 janvier 1981 alors qu'un officier de probation soumettra son rapport au tribunal et que les plaidoyers présentenciels seront prononcés.

Le juge Mayrand a donné instruction à l'officier de probation de lui faire rapport le 8 janvier "sur le genre de vie que menait Hamer en 1970, quelles sont les circonstanes qui ont conduit à sa particpation à cette affaire et quelle a été sa conduite entre les années 1970 et 1980?".

Le prévenu a opté pour un procès devant un juge seul plutôt que devant un juge et un jury; c'est ce qui explique que cette cause se déroule en Cour des sessions de la paix plutôt qu'en Cour supérieure.

Le procureur chef de la Couronne, Me Jean-Pierre Bonin, a déclaré avant la cmparution de Hamer que ce dernier comparaissait pour tâcher de faire reporter la date de son procès qui devait originalement débuter vendredi dernier. Hamer a fait une brève apparition, vendredi matin, en cour pour demander que son procès soit reporté à une date ultérieure, son avocat, Me Normand Marion, n'étant pas disponible. Mais je juge Mayrand a insité pour que la comparution se déroule vendredi et le prévenu a dû se présenté en cour au cours de l'après-midi.

Hamer qui enseigne les sciences dans un cégep de Montréal était en liberté provisoire moyennant un cautionnement de $5,000. Il avait été appréhendé l'été dernier après que son nom eut refait surface à l'enquête Keable.

Installation des immigrants

Une politique à établir et consolider

QUEBEC (PC) — Le nouveau ministre de l'Immigration, M. Gérald Godin, affirme que le nouveau défi du Québec est d'assurer la maîtrise de l'établissement ou de l'installation des immigrants sur son territoire.

Dans une entrevue accordée au Journal de Québec, le député de Mercier ajoute que cette prise en main de l'établissement des immigrants est essentielle à la mise en place d'une politique globale et concertée en matière d'immigration.

Il espère en convaincre ses collègues du cabinet afin de recevoir le feu vert pour conduire des pourparlers dans ce sens avec les autorités fédérales qui consacrent, dans ce domaine, quelque $20 millions par année.

"Il faudrait qu'on sache un peu plus où l'on va, quelles seront les possibilités de main-d'oeuvre dans quelques années, si l'immigration répond à un besoin de main-d'oeuvre ou si l'immigration ne va pas avoir comme effet de chasser ceux qui sont ici, ceux qui ne travaillent pas et qui partent."

"Très souvent, dit-il, ceux qui partent ont coûté de l'argent à l'Etat pendant 20 ans et on les remplace par d'autres nécessitant de nouveaux investissements. C'est délicat comme problème. Il faut qu'il y ait une réflexion sur ça au gouvernement."

Déficitaire

A un moment de l'histoire du Québec où l'on accuse un déficit annuel de 30,000 naissances et un solde migratoire négatif de 35,000 départs par année, l'immigration devient le complément inévitable et souhaitable, affirme le nouveau ministre.

"C'est pourquoi il est important que le Québec décide de "qui vient" s'installer au Québec et qu'il s'assure aussi que ceux-là s'inséreront sans problème dans la société globale."

"Allons-nous nous en occuper suffisamment pour qu'ils ne restent pas des étrangers dans le Québec? S'ils restent des étrangers, c'est un échec."

C'est pourquoi il estime que quelqu'un ou quelque chose devrait s'occuper de la population, et que les travaux parallèles conduits par le ministère des Affaires sociales, le Conseil de la langue française et le ministère du Travail et de la Main-d'oeuvre devraient être, sinon regroupés, à tout le moins coordonnés.

Il appartient au système d'éducation d'assurer la formation religieuse

QUEBEC (PC) — La majorité des enseignants québécois sont d'avis que l'école doit continuer de dispenser la formation religieuse.

Un sondage réalisé par le ministère de l'Education révèle que 75 p.c. des quelque 3,000 répondants estiment qu'il appartient au système d'éducation d'assurer la formation religieuse des élèves.

Dans une proportion de 52 p.c. au primaire et de 48 p.c. au secondaire, les enseignants estiment que la formation religieuse doit être obligatoire pour tous les élèves sauf pour ceux dont les parents demandent une exemption.

Certains enseignants vont jusqu'à réclamer l'enseignement religieux obligatoire pour tous, sans aucune exception.

Ces données rejoignent la volte-face de la Centrale de l'enseignement du Québec qui, après avoir opté pour l'école neutre, est revenue sur sa position lors de son dernier congrès, en juin.

La CEQ préconise des structures scolaires neutres mais des écoles multiconfessionnelles, c'est-à-dire la disparition des commissions scolaires protestantes au profit d'un réseau scolaire unifié et non confessionnel.

L'enquête du ministère de l'Education montre que 34 p.c. des enseignants seraient favorables à un seul type de commissions scolaires. Pour 30 p.c., il faut plusieurs types de commissions scolaires regroupées à la fois selon la langue et la religion, pour 31 p.c., il faut des commissions scolaires regroupées selon la langue, et pour 6 p.c. des enseignants, la structure actuelle devrait être maintenue.

Production d'aluminium

Québec a peu reçu d'Alcan

QUEBEC (PC) — Alcan pourrait faire plus pour accroitre le niveau de transformation au Québec de sa production d'aluminium brut.

C'est ce que concluent des documents gouvernementaux qui ont servi à l'élaboration de la politique récemment annoncée en vue d'utiliser l'électricité pour augmenter les retombées économiques des gros consommateurs industriels d'énergie électrique.

Dans un chapitre sur les producteurs d'aluminium, on indique que "l'industrie québécoise n'a pas exploité à fond son potentiel de transformation et n'a pas encore produit tous les bénéfices qu'il serait possible d'en attendre pour le développement industriel du Québec."

Plus loin, la multinationale de l'aluminium est carrément mise au banc des accusés.

"Plusieurs sont d'avis que le Québec n'a pas obtenu de cette firme (Alcan) jusqu'à présent de retombées économiques suffisantes au niveau des activités de transformation", peut-on lire.

Essentiellement, Alcan est un producteur de lingots dont les trois quarts de la production sont vendus hors Québec sans transformation supplémentaire.

En 1974, selon les auteurs des documents, l'industrie québécoise de la fonte et de l'affinage de l'aluminium n'expédiait que 24 p.c. de sa production aux autres secteurs productifs québécois, comparativement à 94 p.c. pour cette même industrie aux Etats-Unis.

Incendie chez Kruger

Quelque $4 millions en dommages

BROMPTONVILLE (PC) — Le plus grave incendie de l'histoire de cette localité de l'Estrie a causé, hier après-midi, des dommages évalués sommairement entre $4 ou $5 millions à l'usine de pâtes papiers de la compagnie Kruger.

Le feu, qui serait d'origine électrique, s'est propagé à la vitesse de l'éclair, mais aucune perte de vie n'a été signalée.

Plus de 75 employés se trouvaient dans l'usine au moment de l'incendie et huit d'entre eux ont été transportés par ambulance au Centre hospitalier de Sherbrooke.

Ils ont cependant pu regagner leur domicile après avoir reçu les premiers soins.

Une vingtaine de pompiers volontaires de Bromptonville ont combattu les flammes pendant plusieurs heures avant de parvenir à maîtriser le brasier.

L'incendie privera de travail pendant une période indéterminée 550 travailleurs.

Chauffage au bois

Au fil des ans, le danger va croissant

QUEBEC (PC) — Les feux causés par le chauffage au bois ont presque quadruplé entre 1971 et 1978.

Une recherche menée par le ministère des Affaires municipales démontre que la majorité de ces incendies proviennent d'installations défectueuses: tuyaux pas suffisamment isolés des matériaux combustibles qui les entourent (minimum 18 pouces) et cheminées qui n'ont pas été construites avec un espacement adéquat (minimum 2 pouces).

Le ministère des Affaires municipales recommande par ailleurs aux utilisateurs de porter une attention spéciale à la ventillation des appareils.

La formation de créosote et de suie sur les parois intérieures des cheminées est souvent la cause d'un incendie.

Il est donc nécessaire de prévoir une inspection et un nettoyage périodiques de la cheminée.

Perma-Bronze

Salon de beauté-bronzage d'esthétique et d'électrolyse.

Produits de beauté naturels

SPECIAL D'OUVERTURE

50% D'ESCOMPTE sur notre carte de membre

(VALIDE JUSQU'AU 30 NOVEMBRE 1980)

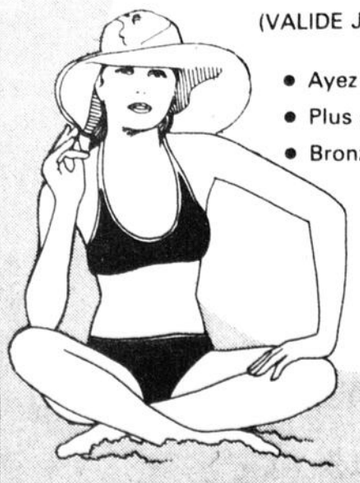

- Ayez un teint bronzé à longueur d'année.
- Plus sûr et plus rapide que le soleil.
- Bronzage garanti pour hommes et femmes.
- Nouvelle méthode extraordinaire sûre et sans danger, le lit solaire U.V.A. Solarium.
- Programme de bronzage personnalisé, préparé par des techniciennes diplômées.

Perma-Bronze

475, des Champs-Elysées, Chicoutimi, P.Q., (Edifice Marcel Gilbert)

545-8269

BON POUR UNE SEANCE GRAUITE DE BRONZAGE.

NOM:

TEL.:

PRESENTEZ CE COUPON SANS OBLIGATION DE VOTRE PART.

VOLVO VOUS A TOUJOURS DONNÉ TOUTE UNE AUTO POUR VOTRE ARGENT. MAINTENANT, NOUS VOUS EN OFFRONS PLUSIEURS.

Au fil des ans, de nombreux Québécois qui se cherchaient une voiture leur en donnant vraiment pour leur argent ont choisi Volvo.

Aucune autre voiture n'a meilleure réputation que Volvo en termes de qualité, de durabilité et de sécurité.

Mais, si vous n'avez pas vu de Volvo récemment, il se peut que vous ignoriez le nombre de modèles offerts. En plus de notre gamme courante de DL, sedan ou familiale, Volvo vous propose maintenant tout un choix de voitures à grande performance: les GLT, sedan ou familiale. Ces deux modèles ont une suspension plus ferme qui réduit l'inclinaison dans les virages serrés. Et notre nouveau moteur à injection et à arbre à cames en tête vous procure 15% plus de puissance que le moteur GT de l'an dernier.

Pour ceux qui recherchent le luxe, Volvo vous offre plusieurs solutions intéressantes. Nos sedans et familiales GLE vous offrent toutes les commodités auxquelles on est en droit de s'attendre d'une auto luxueuse... et en équipement standard. Vous pouvez aussi opter pour la Bertone à 2 portes et bénéficier d'une chose rare à notre époque: une fabrication soignée, à la main. Enfin, il y a la Volvo diesel, familiale et sedan. Son moteur résistant, à six cylindres, allie puissance et conduite silencieuse, ce que l'on ne retrouve pas chez les moteurs diesel à quatre ou cinq cylindres.

Avec une si vaste sélection de Volvo, peut-être éprouverez-vous certaines difficultés à choisir exactement le modèle qui vous convient. Mais envisagez le problème de la façon suivante: des statistiques récentes démontrent que les Volvo sont si bien construites qu'elles ont une moyenne de vie de 18,7 ans.* Vous en aurez donc pour longtemps avant de faire face à nouveau au problème.

VOLVO

Une voiture de confiance

©1980 Volvo Canada Ltée

*Moyenne de vie anticipée de la Volvo en Suède. Les conditions de conduite peuvent varier au Canada. Votre Volvo pourrait peut-être ne pas durer aussi longtemps. Mais elle peut aussi durer plus longtemps.

Chicoutimi Automobiles Inc.

805, boul. Talbot — 545-6555

Gros-Cacouna

Front commun des députés avant que le projet s'envole

LA POCATIERE (PC) — Les députés fédéraux et provinciaux de l'Est du Québec devraient former un front commun pour empêcher que Gros-Cacouna et cette région du Québec perdent le terminal méthanier au profit de Canso, en Nouvelle-Ecosse.

C'est du moins l'espérance que formule dans une lettre que le député péquiste de Rimouski, M. Alain Marcoux, a fait parvenir à titre de responsable du caucus des députés ministériels de l'Est du Québec, au président du caucus des députés fédéraux de la même région, M. Pierre de Bané.

Selon M. Marcoux, lors d'une récente visite à Rivière-du-Loup, le président de Pétro-Canada, responsable de l'implantation du projet, a clairement laissé entendre que la décision sur le choix du site pour le terminal méthanier "était devenue une question politique".

Dans sa lettre, le député Marcoux sollicite une rencontre de tous les députés du Bas-St-Laurent-Gaspésie tant fédéraux que provinciaux. Le ministre de Bané n'aurait toujours pas donné de réponse à la lettre de M. Marcoux.

Pierre de Bané

Sidbec-Normines: production réduite

A l'instar de l'Iron Ore et de la Cie Québec-Cartier

PORT-CARTIER (PC) — Au cours de l'an prochain, la Sidbec-Normines réduira d'environ 35 p.c. la capacité de production de son usine à Port-Cartier.

La compagnie imitera ainsi les politiques adoptées par l'Iron Ore et la Compagnie minière Québec-Cartier qui avaient elles aussi mis sur pied des plans de réduction de leur production.

Selon les prévisions du conseil d'administration de cette compagnie contrôlée à 50.1 p.c. par la société d'Etat Sidbec, l'une des deux lignes de production de l'usine de bouletage de Port-Cartier cessera sa production pour les six premiers mois de l'année.

Par ailleurs, pour la période estivale, l'entreprise fermera ses portes pour une période de six semaines pour reprendre par la suite la production à plein régime jusqu'à décembre.

On estime ainsi produire 4 millions de tonnes de boulettes de fer comparativement aux 5.2 millions produites cette année. La capacité annuelle maximum de l'usine est d'environ 6 millions de tonnes.

Ouverte depuis 1978, la Sidbec-Normines emploie 460 personnes à Port-Cartier. Les ralentissements de production toutefois n'amèneront aucune mise à pied, selon un porte-parole de l'entreprise.

Soins psychiatriques

La population s'oppose à la disparition des hôpitaux

QUEBEC (PC) — Une étude réalisée par le ministère des Affaires sociales révèle que 82 p.c. de la population québécoise s'oppose à la disparition des hôpitaux pour soins psychiatriques et au traitement des malades mentaux uniquement dans les hôpitaux généraux.

Cette préférence s'expliquerait, selon les auteurs de la recherche, par le fait que les Québécois considèrent encore les institutions psychiatriques comme un agent de contrôle social, en ce sens que l'une de ses fonctions importantes est d'offrir une protection contre les malades mentaux jugés comme dangereux.

Par contre, quand il s'agit de choisir le type de professionnel pour traiter un problème d'ordre émotif ou mental, plus de la moitié des répondants ont opté pour le médecin généraliste, 18 p.c. pour le psychiatre et 10 p.c. pour le psychologue.

Quant aux possibilités de réinsertion sociale, le sondage, réalisé auprès d'un millier de personnes, révèle assez peu d'optimisme chez les répondants.

Seulement 14,2 p.c. d'entre eux croient qu'une personne qui quitte un établissement pour soins psychiatriques a de bonnes chances de se trouver un emploi.

Dans l'ensemble, les répondants se montrent assez favorables à une augmentation des ressources en santé mentale, qu'on accepte plus de malades mentaux dans les hôpitaux et qu'il y ait plus de psychiatres dans les institutions psychiatriques.

Au Québec

Une vague sans précédent de fermetures d'usines

(CP Telbec) — Les travailleurs et travailleuses de la CSN assistent, depuis plusieurs mois, à une vague de fermetures d'usines, de faillites d'entreprises et de mises à pied collectives sans précédent au Québec.

L'importance de ce phénomène dénonce à maintes reprises par la CSN montre bien les effets de la crise économique sur l'emploi dont les effets sociaux se font sentir aussi bien nationalement que dans chacune des régions du Québec.

Même le taux de chômage officiel (qu'on sait grandement sous-estimé) est alarmant (10.1 0/0 en octobre), l'augmentation du nombre de faillites et de fermetures, les coupures de postes prévues dans les secteurs publics et para-publics, la stagnation de l'industrie de la construction sont les indices de cette crise économique qui fait porter sur l'ensemble des travailleurs et travailleuses la responsabilité d'une restructuration de l'écono-.83 qui profite aux compagnies et au patronat.

On ne peut que constater l'échec des politiques gouvernementales à surmonter cette crise par une politique d'à-coups, d'approximations et d'improvisations.

La diminution du pourcentage du salaire protège par l'assurance-chômage, la résistance autant dans les secteurs privés que publics aux formules d'indexation des salaires, les lendemains incertains des main-d'oeuvre régionales déstabilisées par les fermetures d'usines, l'endettement généralisé et l'émergence d'une classe permanente de chômeurs avec tous les effets économiques qui en découlent sont le fond de tableau de cette crise.

Taux d'intérêt

La hausse des taux d'intérêt, les changements technologiques, les transferts de production, les réorganisations administratives et la baisse progressive de certains marchés mettent en danger constant la sécurité de revenu et d'emploi de l'ensemble des travailleuses et travailleurs du Québec.

En 1980, la vague des fermetures d'usines et de mises à pied collectives n'épargnent aucune région: Québec (Vaillancourt, Doigts de Fée), Thetford (Asbestos, Launer, Bellevue), Drummondville (Space Color), Saguenay-Lac-Saint-Jean (Boily et Fils), Sept-Iles (Zellers), Sorel (Marine Industries) Valleyfield (CPCV), Montréal (Foresteel, Tex Bleach), Hull (CSRO), St-Jérôme (Mondet), Sherbrooke (Le Marquis), Shawinigan (Matelas Suprême), Cowansville (Vilas)...

Et qui a oublié les fermetures de Cadbury, de Wayagakack, de Montréal-Matin, de Itt Rayonier ou même de Dupuis et Frères.

Les travailleuses et travailleurs CSN qui sont victimes de fermetures ou de mises à pied collectives organisent aujourd'hui diverses manifestations dans leur région respective pour revendiquer:

1-L'application du code du travail dans les cas de transferts de production. (Le jugement Burns).

2-Le droit à l'information. L'information sur ce qui se cache derrière ce que le patronat appelle le secret d'entreprise constitue certainement la première arme des travailleurs pour défendre leur emploi contre les fermetures et les mises à pied massives.

3-Le droit d'être indemnisé par le biais d'une caisse de stabilisation d'emploi financée par les employeurs. Cette caisse aura aussi à agir du côté prévention.

Population infirmière

Lévesque présent à l'assemblée générale

(CP Telbec) — M. René Lévesque, premier ministre du Québec, s'adressera à la population infirmière du Québec lors de l'ouverture de la soixantième assemblée générale annuelle de l'ordre des infirmières et infirmiers du Québec lundi, le 24 novembre 1980, à 10h00, à l'hôtel Bonaventure à Montréal.

Suite à de nombreuses attaques dirigées vers l'ordre récemment, la présidente de l'ordre des infirmières et infirmiers du Québec, madame Jeannine Tellier-Cormier réaffirmera au nom des 50,000 membres de la profession la force même de l'organisme et des futurs extrêmement prometteurs de la profession d'infirmière ou infirmier au Québec.

Madame Claire Dutrisac, collaboratrice spéciale au journal La Presse, invitée d'honneur de l'ordre, prononcera le discours inaugural en présentant le rôle de l'ordre en tant que corporation professionnelle et l'image professionnelle qui se dégage au sein de la population québécoise.

du 1e au 23 déc. 80

NOMINATION

ENTREPRISES MD Chicoutimi inc.

766 RUE ALMA – C.P. 998 – CHICOUTIMI, QUÉBEC
TÉL.: 1 (418) 549 2800 – G7H 5G4

M. Serge Lalancette
Directeur des ventes

M. Marcel Dumais, de la compagnie Entreprises M.D. Chicoutimi Inc., est heureux d'annoncer la nomination de M. Serge Lalancette au poste de directeur des ventes. Monsieur Lalancette est au service de la compagnie depuis 5 ans à titre de représentant des ventes.

TRANSPORT M.G.R. ltée

2073, BOUL. ST-PAUL - POUR INFORMATIONS, TEL.: 549-4753 - 549-4300

COURRIER TRANSPORT MESSAGERIE

NOUVEAU SERVICE DE TRANSPORT

SUR LA COTE NORD

MESSAGERIE

TOUS LES JOURS
DU LUNDI
AU VENDREDI

SACRE-COEUR
TADOUSSAC
ESCOUMINS
FORESTVILLE
BAIE-COMEAU
HAUTERIVE
GRANDES BERGERONNES

DANS LA MEME JOURNEE / ALLER ET RETOUR

Les pneus à neige Uniroyal aiment sortir par tous les temps!

Radial ceinturé d'acier Uniroyal M+S "Plus"®

Pneu d'hiver par excellence, le M+S "Plus" a un dessin en dents de scie de configuration spéciale pour offrir le maximum de traction et le minimum de bruit. Ceintures d'acier sur carcasse en polyester offrant robustesse, confort et long millage.

$107.85

Chacun.
Grandeur P 195 - 75 R 14
Flanc blanc.

UNIROYAL

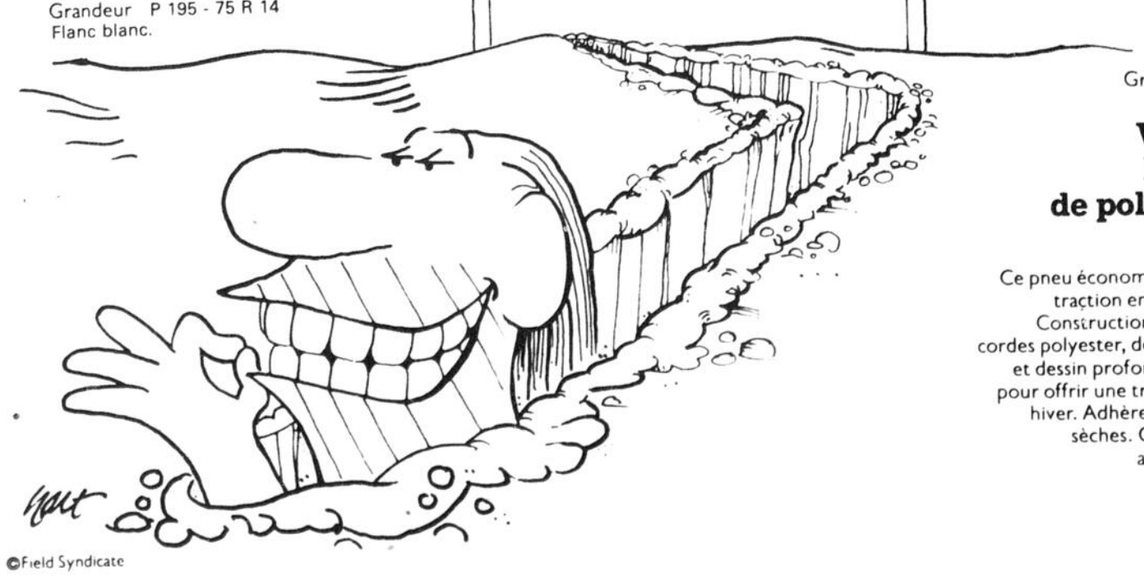

©Field Syndicate

Metro "Plus"® Le pneu toute-saison pour rouler en ville

Si vos besoins n'exigent pas que vous ayez de pneus à neige, le Metro "Plus"® vous offrira une excellente traction en ville en hiver, et partout où la neige est déblayée mais où la chaussée demeure sale et glissante. Radial ceinturé de fibre de verre conçu pour la conduite en ville 12 mois par an. Économique. Durable. Silencieux. Et fini les changements de pneus saisonniers!

$87.85

Chacun.
Grandeur P 195 - 75 R 14
Flanc blanc.

Winter Patrol.® Pneu ceinturé de polyester et fibre de verre

Ce pneu économique offre une excellente traction en hiver, et il est silencieux! Construction à ceinture en biais, deux cordes polyester, deux cordes fibre de verre, et dessin profond de la semelle. Tout cela pour offrir une traction supplémentaire en hiver. Adhère aussi très bien sur routes sèches. C'est un pneu bon marché aux performances élevées.

$59.05

Chacun.
Grandeur A 78 X 13
Flanc blanc.

UNIROYAL CENTRES UNIROYAL
Pneus et services par excellence.
...votre centre Uniroyal à 1133, Boul. Talbot, Chicoutimi, Tel: 549-5656
Heures: lundi-vendredi, 8h15 - 17h30, samedi, 8h00-12h00.

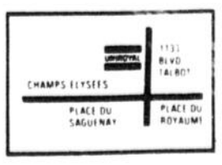

horaire

(3) CJBR-TV (6) CJPM-TV (8) Radio-Québec (11) CFCF-TV
(5) CBJET-TV (7) WEZF-TV (9) TVFQ (12) CKRS-TV

10h30

CKRS — LA FINE CUISINE D'HENRI BERNARD.

CBJET — MR. DRESSUP.

CFCF — THE COMMUNITY.

CJBR — MAGAZINE-EXPRESS.

TVFQ — MIDI PREMIERE.

WEZF — BEWITCHED.

11h00

CJPM — FANFAN DEDE.

CKRS — AVANT-MIDI.

CBJET — SESAME STREET.

CFCF — LOOKING GOOD, FEELING FINE.

CJBR — AU FIL DE LA SEMAINE.

TVFQ — DES CHIFFRES ET DES LETTRES.

WEZF — THE LOVE BOAT.

11h30

CJPM — LES SATELLIPOPETTES.

CFCF — ROCKET ROBIN HOOD.

CJBR — HEIDI.

TVFQ — AUJOURD'HUI MADAME.

12h00

CJPM — MIDI NOUVELLES.

CKRS - CJBR — LE TELEJOURNAL.

CBJET — CORONATION STREET.

CFCF — THE FLINSTONES.

WEZF — FAMILY FEUD.

12h05

CKRS - CJBR — MIDI PLUS. Dir. mus.: Léon Bernier.

12h15

CJPM — DU COQ A L'ANE.

12h26

CBJET — COMMUNITY ANNOUNCEMENTS.

12h30

CBJET — THE BOB McCLEAN SHOW.

CFCF — DEFINITION.

TVFQ — MON QUARTIER C'EST MA VIE. Documentaire.

WEZF — RYAN'S HOPE.

13h00

CJPM — CINE-MARDI. "Un flic voit rouge". (5). It. 1975. Drame policier de S. Massi avec Franco Gaspari, Lee J. Cobb et Sara Sperati. — Un jeune policier aux méthodes expéditives cherche à convaincre un industriel du trafic de drogues. — Intrigue banale. Quelques bonnes scènes d'action. (90 min.).

CFCF — THE ALAN THICKE SHOW. Inv.: Brian Russell, Lorenzo Lamas, Jim Stafford et Beverly Sassoon. (60 min.).

R.-Q. — LA MONTAGNE DE FEU. "L'initiation".

WEZF — ALL MY CHILDREN.

13h30

CKRS - CJBR — FEMME D'AUJOURD'HUI.

CBJET — WICKS.

R.-Q. — "AU JOUR LE JOUR". "Les services".

TVFQ — NUMERO UN... MICHAEL DENARD.

14h00

CBJET — TODAY FROME QUEBEC. Anim.: Lynn Allison. (60 min.).

CFCF — ANOTHER WORLD.

R.-Q. — C'EST ARRIVE A HOLLYWOOD. "Le monde imaginaire".

WEZF — ONE LIFE TO LIVE.

14h30

CJPM — JANETTE VEUT SAVOIR...

CKRS - CJBR — CINEMA. "L'amour mène la danse" (Happy Go Lovely) (5). G.-B. 1951. Comédie musicale de B. Humberstone avec David Niven, Vera-Ellen et Cesar Romero. — Une jeune fille devient la vedette d'une revue parce que son impresario la croit fiancée à un millionnaire. — Intrigue banale. Bons numéros de music-hall. Interprétation dégagée. (90 min.).

R.-Q. — VISAGE. "Louis Boudreault".

14h40

TVFQ — QUESTION DE TEMPS.

15h00

CBJET — THE EDGE OF NIGHT.

CFCF — TEXAS.

R.-Q. — LES LUNDIS DE PIERRE NADEAU. "Magazine politique".

WEZF — GENERAL HOSPITAL.

15h30

CJPM — PREVENTION SANTE. Anim.: Lyson Hovington. Avec Jacques Berrolls. — Ligne ouverte.

CBJET — TAKE 30.

TVFQ — PASSEZ DONC ME VOIR.

15h45

CJPM — SERVICES A LA COMMUNAUTE.

15h55

TVFQ — ACTUALITES REGIONALES.

16h00

CJPM — SCOOBY-DOO.

CKRS - CJBR — BOBINO.

CBJET — YES YOU CAN. Anim.: Kevin Gillis. — Avec Tommy Bourne, Trevor Bruneau et Cuddles Ford. Inv.: Terry Metcalf des Argonauts de Toronto.

CFCF — THE MAD DASH.

R.-Q. — NEUF ET DEMI. "Mon coeur d'animal".

WEZF — THE MERV GRIFFIN SHOW. Inv.: Donna Pescow, Marilyn Sokol, Bob Nelson, Brenda Boozer, Sarah Caldwell et Christine Busini. (90 min.).

16h30

CJPM — JINNY. "Qui suis-je?". — Jinny accorde à Roger un souhait pour sa fête. REPRISE.

CKRS - CJBR — L'INGENIEUX DON QUICHOTTE. Texte de R. Plante avec Robert Gravel, Jean-Pierre Chartrand, Evelyne Régimbald, Ghislain Tremblay et Gaston Lepage.

CBJET — HAPPY DAYS. "Joanie busts out" avec G. W. Bailey. — A son grand désarroi, Fonzie découvre que Chachi travaille pour un photographe spécialisé dans les nus et que Joanie veut servir de modèle. REPRISE.

CFCF — FAMILY FEUD.

17h00

CJPM — LES TANNANTS.

CKRS — CINEMA DE 17H00. "Woody et les robots". (4). Science-fiction réalisée et interprétée par Woody Allen avec Diane Keaton et John Beck. — Un homme du vingtième siècle se réveille après avoir été conservé en hibernation pendant deux cent ans. — Ensemble loufoque alimenté de gags bien imaginés. Rythme allégre. Décors futuristes ingénieux. Jeu plein d'entrain de la vedette. (2h.).

CBJET — KING OF KENSINGTON. "The hero". — L'amitié entre Larry et Kuke est menacée lorsque Larry doit remettre à son vieil ami un trophée pour un acte de bravoure qu'il a lui-même posé. REPRISE.

CFCF — THE PRICE IS RIGHT.

CJBR — LES PIERREAFEU. "Bonne à tout faire".

TVFQ — LES QUAT'Z AMIS.

17h30

CBJET — ALL IN THE FAMILY. "Archie and the miracle" avec Betty Garrett et James Cromwell. — Après avoir frôlé la mort de près, Archie se transforme en chrétien charitable au grand étonnement de sa famille. Il est convaincu d'avoir été sauvé par miracle. REPRISE.

CJBR — AUX FRONTIERES DU CONNU. "Le cerveau: une centrale électrique". Troisième de huit parties. — En électrophysiologie, on a réussi à mettre au point des méthodes qui permettent de suivre, dans des conditions normales, l'activité des cellules nerveuses isolées. REPRISE.

WEZF — FIRST NEWS.

17h45

TVFQ — MAMAN SI TU ME VOYAIS.

18h00

CJPM — STUDIO SIX.

CBJET — THE CITY AT SIX.

CFCF — PULSE.

CJBR — CE SOIR.

TVFQ — MIDI PREMIERE.

WEZF — ABC WORLD NEWS TONIGHT.

18h30

CJPM — LA CONQUETE DE L'OUEST.

R.-Q. — LA MONTAGNE DE FEU. "Tom".

TVFQ — DES CHIFFRES ET DES LETTRES.

WEZF — ALL IN THE FAMILY. "Grandpa blues" avec Carroll O'Connor, Jean Stapleton, Rob Reiner, Sally Struthers, Sorrell Booke et John Zoller. — Archie doit surveiller sa tension toute une fin de semaine en prévision de l'examen médical que lui impose son employeur. REPRISE.

19h00

CKRS — LA FEMME BIONIQUE. "La menace" avec Lindsay Wagner, Richard Anderson et Roger Perry. — L'OSI découvre un virement bancaire de l'ordre de $5,000. Le transfert de fonds a été fait par ordinateur, d'un terminal situé à l'Université du Sud.

CBJET — BARNEY MILLER. "Moonlighting". — Pendant que Harris doit lutter pour conserver un deuxième emploi, ses collègues affrontent un ministre qui entrepose de la marchandise volée dans son magasin et un bookmaker qui exploite un enfant attardé. REPRISE.

CFCF — MASH. "Movie tonight". — Les officiers ne sont pas tellement enthousiastes car ils doivent travailler sous la férule de Frank Burns et, de plus, ils ne reçoivent plus de courrier. Toutefois, le colonel Potter leur annonce que l'on pourra voir son film préféré dans la soirée.

CJBR — LE MONDE MERVEILLEUX DE DISNEY.

R.-Q. — L'OPERA SAUVAGE.

TVFQ — AUJOURD'HUI MADAME. "Martin Gray". Anim.: Jacques Garat et Laure Baudoin. — Il parle de sa vie et de son dernier ouvrage intitulé; "Le nouveau livre". (60 min.).

WEZF — BONANZA. "Marie, my love" avec Felicia Farr et George Dolenz. — Ben évoque le souvenir de sa rencontre avec Marie, celle qui devint sa troisième épouse et la mère de Little Joe. (60 min.). REPRISE.

19h30

CJPM — LE CLAN BEAULIEU.

CBJET — CONSUMERSCOPE. Anim.: Kathy Keefler. Rep.: Stéphanie Brunelle. — Comment choisir un cours de français qui vous convienne? Inv.: Lea Penny, Susan Schacter, Serge Bienvenue et Barbara Sheppard.

CFCF — THE RONNIE PROPHET SHOW. Inv.: Wayne Rostad et "The Texas Playboys".

20h00

CJPM — TOUTE LA VILLE EN PARLE. Anim.: Pierre Couture et Danièle Ouimet.

CKRS - CJBR — TERRE HUMAINE. Texte de M. Riddez-Morisset avec Jean Duceppe, Guy Provost et Marjolaine Hebert.

CBJET - WEZF — HAPPY DAYS. Avec Henry Winkler, Marion Ross et Tom Bosley.

* **CFCF** — TRIBUTE TO THE JUKEBOX AWARD WINNERS SPECIAL. De Las Vegas, émission de variétés avec la participation d'Olivia Newton-John, Wayne Newton, Kenny Rogers, "The Commodores", Chuck Berry, Eddie Fisher et plusieurs autres. (2h.).

R.-Q. — EN SCENE. "Geneviève Paris".

TVFQ — LA CIVILISATION DE L'OLIVIER. La culture des olives dans les Alpes de Haute-Provence. (60 min.).

20h30

CJPM — HAWAI 5-0. "L'exécuteur" avec Jack Lord, James MacArthur, Robert Loggia et Kaki Hunter. — Steve McGarrett soupçonne un ancien policier du meurtre de plusieurs souteneurs. (60 min.).

CKRS - CJBR — RACE DE MONDE. Texte de V. Lévy-Beaulieu avec Paul Hébert, Robert Rivard, Michel Dumont, Jean-Luc Montminy et Marie Tifo.

CBJET — THREE'S COMPANY. Avec John Ritter, Joyce DeWitt, Suzanne Somers.

WEZF — LAVERNE AND SHIRLEY. "Not quite New York". Avec Cindy Williams et Penny Marshall. — Laverne et Shirley déménagent à Hollywood.

21h00

CKRS - CJBR — TELEMAG. Anim.: Pierre Olivier.

CBJET — THE FIFTH ESTATE. Rep.: Adrienne Clarkson, Eric Malling et Ian Parker. (60 min.).

* **R.-Q.** — CINE-MARDI. "L'hiver bleu". Film québécois réalisé en 1979 par André Blanchard, avec Christiane Lévesque, Nicole Scant et Michel Chénier. Afin de briser l'isolement de la campagne, deux soeurs, Christiane et Nicole décident de quitter leur Abitibi natale pour émigrer vers la ville. Différentes expériences leur démontrent que l'isolement existe également dans la cité. (84 min.).

* **TVFQ** — NUMERO UN... MIREILLE MATHIEU. Inv.: Charles Aznavour, Gilbert Becaud, Julien Clerc et plusieurs autres. (60 min.).

WEZF — THREE'S COMPANY. Avec John Ritter, Joyce DeWitt et Suzanne Somers.

21h30

CJPM — MICHEL JASMIN.

WEZF — TOO CLOSE FOR COMFORT. Avec Ted Knight, Nancy Dusseault et Lydia Cornell.

22h00

CKRS — JAMAIS DEUX SANS TOI. "La vie en rose". Texte de G. Fournier avec Angèle Coutu, Jean Besré, Mario Verdon, Yvette Thuot et Candice Greene. — La mère de Francine fréquente Serge Desmarais. REPRISE.

CJBR — MOI AUSSI, JE PARLE FRANCAIS. "L'occitan, une autre langue en terre de France". Avec René Nelli, Christian Rech, Robert Lafont et la famille Rouquette. — L'Occitanie, dans le sud de la France, est une ancienne nation riche de toute une civilisation. Le bastion fort de l'Occitanie est le Laguedoc. Le mouvement occitaniste, de type culturel et linguistique, existerait-il s'il n'était précisément lié aux frustrations économiques existantes?

CBJET — SWITCHING ON: YOUR LIFE IN THER ELECTRONIC AGE. SPECIAL. Narr.: Bronwyn Drainie. — L'avènement de l'électronique a révolutionné la technologie du XXe siècle et l'influence qu'il a sur notre société est encore mal définie. (60 min.).

CFCF - WEZF — HART TO HART. "What murder?" avec Robert Wagner et Stephanie Powers. — Amnésique à la suite d'un accident, Jonathan ne peut prouver son innocence lorsqu'il est accusé de meurtre. (60 min.).

TVFQ — CARTES SUR TABLE. "Georges Marchais". Int.: Jean-Pierre Elkabbach. — Georges Marchais, candidat du parti communiste à l'élection présidentielle, se décrit comme "le seul candidat anti-Giscard". (80 min.).

21h29

CJPM — LA QUOTIDIENNE.

22h30

CJPM — LES NOUVELLES TVA.

CKRS - CJBR — LE TELEJOURNAL.

23h00

CJPM — SPORTS.

CBJET - CFCF — NEWS.

WEZF — HOGAN'S HEROES. "Is there a traitor in the house". — Lorsque son émetteur de radio est défectueux, Hogan cherche à transmettre de l'information militaire à Londres en se servant d'un programme de propagande nazie. REPRISE.

23h10

CKRS - CJBR — NOUVELLES DU SPORT.

23h15

CJPM — LA COULEUR DU TEMPS.

23H20

CKRS - CJBR — TELEX ARTS.

TVFQ — PASSEZ DONC ME VOIR.

23h21

CFCF — PULSE.

23h25

CJPM — CINEMA. "Le hasard et la violence". (5). Fr. 1974. Drame de P. Labro avec Yves Montand, Katharine Ross et Riccardo Cucciolla. — Victime d'une agression, un écrivain est soigné par une jeune femme-médecin dont il s'éprend. — Evocation de malaises contemporains. Propos ambitieux mais réalisation factice. Surcharge d'éléments gratuits et conventionnels. (1h40 appr.).

23h27

CJBET — THE CITY TONIGHT.

23H30

CKRS — LES REGLES DU JEU. "L'enlèvement" avec Gene Barry, Robert Stack et Tony Franciosa. (90 min.).

CJBR — RENCONTRES. Dernière de deux parties. Int.: Marcel Brisebois. Inv.: Pierre Chaunu, historien et professeur de théologie à la faculté libre de théologie réformiste d'Aix-en-Provence.

WEZF — NEWS.

23h50

WEZF — TUESDAY MOVIE. "Leave Yesterday behind". (5). E.-U. 1978. Drame sentimental de R. Michaels avec John Ritter, Carrie Fisher et Buddy Ebsen. — Un sportif paralysé à la suite d'un accident reprend courage grâce à l'amour d'une jeune femme. — Sujet conventionnel. Des longueurs. Mise en scène inégale. Interprétation sympathique. — A. (2h appr.).

TVFQ — ACTUALITES REGIONALES. "Paris".

23h55

CBJET — WATER MARGIN. Avec Atsuo Nakamura, Kei Sato et Jajime Hana. (60 min.).

00h00

CFCF — THE 12 MIDNIGHT MOVIE. "Stolen hours". (5). G.-B. 1963. Drame sentimental de D. Petrie avec Susan Hayward, Michael Craig et Edward Judd. — Une femme atteinte d'une tumeur au cerveau épouse le médecin qui la soigne. — Scénario artificiel. Mise en scène appliquée. Interprétation prenante de S. Hayward. (1h55 appr.).

AUJOURD'HUI SUR LE CABLE NOUS VOUS SUGGERONS LES EMISSIONS MARQUEES DE CE SIGNE *

J'ai décidé! Je m'abonne

télésag

Regardez nos émissions sur la vie communautaire au canal 13 en soirée.

545-1112

Gina Lollobrigida vit enfin sa grande passion: la photo

par Françoise Anais

AFP — Après soixante films et trente ans devant les caméras, Gina Lollobrigida, la plus célèbre "ragazza" de l'Italie vit enfin sa grande passion: la photo. Elle en a fait son métier depuis sept ans. Aujourd'hui l'héroïne de "Pain, amour et fantaisie" expose à Paris, au Musée Carnavalet quelque deux cents des cent cinquante mille photos qu'elle a réalisées aux quatre coins du monde.

Pour fixer sur la pellicule scènes de la vie quotidienne ou portraits célèbres, Gina n'a reculé devant aucun obstacle: "J'ai pris l'hélicoptère et atterri dans la jungle des îles Philippines sur une surface grande comme une table de salle à manger, raconte-t-elle. Pour photographier la tribu des Tadesay qui en sont encore à l'âge de pierre..." Les Philippines constituent le sujet de son second livre qui va paraître prochainement. Le premier "Italia Mia", consacré à l'Italie, fut à l'époque de sa publication, en 1974, un immense succès. Mieux une consécration pour la photographie débutante. Elle reçoit le prix "Nadar" et une critique lui reconnait une filiation avec Cartier-Bresson. L'idole de Gina Lollobrigida "car il est très près de ma nature, explique-t-elle, lui aussi aime les gens. Ce que j'aime photographier, ce sont les moments de la vie, les gens, les sentiments. Pour moi, par exemple, les villes peu peuplées sont incomplètes. L'Inde, c'est le pays le plus intéressant du monde..."

Les autres maîtres à photographier de la belle Gina sont l'Américain Irving Penn et l'Anglais Sam Haskins.

Pendant deux ans, la star qui en avait assez d'être regardée, d'être considérée comme une femme-objet au cinéma et qui avait surtout, à son tour, besoin de s'exprimer, a appris la technique de la photo. Une technique élaborée car Gina réalise aujourd'hui des compositions très sophistiquées: "Je fais par exemple des superpositions qui dédoublent la réalité, explique-t-elle. N'oublions pas que mon premier amour, c'était la peinture..." Avec ses superpositions d'images, l'actrice a composé des photos "choc": une fillette allongée sur une sauterelle, un enfant au milieu de zèbres, Ursula Andress, nue, prenant un bain dans une coupe de champagne, Gina esquissant un pas de danse dans la main de Fidel Castro...

Plusieurs firmes ont d'ailleurs fait appel à l'art de Gina pour leur campagne de publicité. Pour son ami Yves Piaget, le célèbre horloger suisse, elle a photographié deux dames nues qui se transforment en aiguilles de montre qu'une main d'homme manie avec volupté...

GINA LOLLOBRIGIDA — La plus célèbre "ragazza" de l'Italie devant l'une de ses photos exposées au musée Carnavalet.

La "Ragazza" réalise de A à Z ses photos dans sa villa romaine où elle a installé un studio à faire blêmir de jalousie, un David Hamilton ou un Lucien Clergue...

C'est en 1973 que Gina Lollobrigida abandonne le cinéma "sans rancoeur, ni nostalgie". Un événement intervenu cinq ans plus tôt ne fut sans doute pas étranger au tournant qu'allait prendre sa carrière: un accident de voiture. Des restes de la Rolls Royce qui s'était écrasée contre un mur, on avait retiré une Gina au thorax défoncé, aux genoux brisés et à moitié défigurée. L'actrice passa un an dans une petite voiture...

Le modèle de vingt-quatre peintres

Aujourd'hui, Gina a retrouvé son visage de Romaine dont "la nature a par trop exagéré la beauté"... Une phrase que lança un jour un peintre découragé parce qu'il ne parvenait pas à rendre sur sa toile l'éclat de l'actrice. C'était en 1955. Vingt-quatre artistes célèbres s'étaient réunis dans un grand hôtel de Milan pour faire, ensemble, vingt-quatre portraits de l'idole italienne.

Gina Lollobrigida est née il y a 53 ans à Subiaco un village situé à une quarantaine de kilomètres où a vu le jour une autre Italienne célèbre pour sa beauté: Lucrèce Borgia.

Elle connait un grand succès en chantant à 14 ans pour les troupes cantonnées à Subiaco, puis elle devient successivement Miss Rome et Miss Italie avant d'enlever 19 prix de beauté. En 1944, à Rome, elle obtient une bourse d'études à l'Académie des Beaux-Arts. Elle est aussi douée pour le chant. Sa formation de soprano lyrique lui permet, une fois devenue actrice, de chanter dans le film "La plus belle femme du monde" où elle incarne Lina Cavialeri. En 1948, le metteur en scène, Costa la remarque dans la rue et veut l'engager. La proposition du cinéaste la laisse indifférente et pour le convaincre de renoncer à son projet, elle lui demande une somme exorbitante à l'époque, un million de lires, mais les producteurs, subjugués par la beauté de la jeune Italienne, acceptent... C'est le début d'une brillante carrière internationale...

Elle repousse les avances de Howard Hughes

Howard Hughes, le milliardaire américain, la remarque dans un magazine italien. Il lui câble de venir faire un bout d'essai à New York. Mais il ajoute à la signature du contrat, des conditions galantes. Gina reprend, deux heures plus tard, l'avion pour Rome...De dépit, le multimilliardaire lui interdira pendant neuf ans Hollywood... A ses débuts, au cinéma, elle fait une profession de foi sans équivoque: "Je suis terriblement ambitieuse et il n'est pas question que je me contente d'une réussite médiocre. Quand je désire quelque chose, je parviens toujours à l'obtenir. Je veux devenir une grande actrice. Si je ne devais être que médiocre, je préférerais renoncer tout de suite"...

Les dieux du Septième Art l'exaucent... Elle va être l'héroïne d'une soixantaine de films dirigés par les plus grands metteurs en scène de l'époque: Jean Delannoy, John Reed, René Clair, Jules Dassin, King Victor, Christian Jaque. Elle incarne Esmeralda dans "Notre-Dame de Paris", la reine de Saba...

rendez-vous

Assemblées des AFEAS — Sainte-Anne, jeudi soir, le 20 novembre, à 19h30; **Saint-Jacques d'Arvida**, assemblée mercredi soir, à 20h00; **Saint-Antoine**, jeudi soir, à 19h30.

Al-Anon — Si l'alcool consommé dans votre entourage vous empêche de vivre une vie normale, Al-Anon peut vous venir en aide. Téls.: Chicoutimi: 543-0594 ou 543-7787; Jonquière: 542-6612 ou 547-0445.

Eckankar — Soirée en ECK, samedi, à 20h00, Polyvalente Jonquière, local indiqué à l'entrée.

Alma

Comité d'environnement — Assemblée demain soir, à 19h30, salle du conseil de ville.

Amnistie internationale — Réunion jeudi, à 19h30, au 400, Harvey, Alma.

Soirée-bénéfice du ROCCA — Samedi, le 29 novembre, à 16h00, Collège d'Alma. Les billets pour le souper, l'encan chinois et la danse sont en vente dans les trois caisses populaires d'Alma, au Café Porto, au local du ROCCA, 530, Collard, Alma. Tél.: 668-7868.

Familles monoparentales — Tous les parents uniques ayant ou ayant eu charge familiale sont invités à une rencontre jeudi soir, à 20h30, salle du conseil de ville d'Alma. Inf.: 662-7934 ou 668-8636.

Chicoutimi

Rencontre eucharistique — Jeudi soir, à 19h30, à la chapelle des Servantes du Saint-Sacrement. Adoration, confessions et célébration eucharistique. Les paroissiens de Saint-Laurent, les membres de la Garde d'honneur et le public sont invités.

Cercle des Fermières — Assemblée ce soir, à 19h30, nouveau local, 2991, boul. Talbot.

Handicapés, parents d'handicapés — Si vous avez besoin d'aide ou d'informations, n'hésitez pas, téléphonez-nous à: 545-1575. Nous pouvons vous informer en particulier sur le supplément de $60 à l'allocation familiale provinciale, sur les plans de service de l'Office des handicapés du Québec et sur le programme de transport en commun adapté pour les personnes handicapées qui entrera en vigueur en janvier 1981.

Formation d'une association de diabète — Etes-vous intéressé à participer à l'implantation d'une association de diabète? Si oui, faire parvenir votre nom, adresse et numéro de téléphone au CLSC, 222, St-Ephrem, Chicoutimi, secteur Nord. Att.: Martine Larouche.

Café-rencontre — Ce soir, de 20h00 à 22h00, salle pastorale de l'église Christ-Roi. Thème: Renouveau pour le sacrement du pardon. Invité: Abbé Simon Dufour. Si vous voulez être les premiers à connaitre cette nouvelle formule, venez nous voir.

Club de photos — Choix de l'utilisation des différentes sortes de films, critique de diapositives, demain soir, à 19h30, au Centre socio-culturel.

Soirée bavaroise — Aux profits des Scouts et Guides Saint-Antoine de Chicoutimi, samedi, le 6 décembre, à 21h00, sous-sol de l'église Saint-Antoine. Danse avec orchestre bavarois.

Jonquière

Mooses d'Arvida — Partie de cartes Sainte-Catherine, dimanche soir, à 20h00, Loge des Mooses d'Arvida; Assemblée pour les femmes et hommes Mooses, demain soir, à 20h00, à la Loge et Chapitre des Mooses.

Centre Amical — Grande soirée de la Sainte-Catherine vendredi soir, à 20h30, au 386, boul. Harvey. Invitation aux membres et au public en général.

Comité Mieux-Naître — Réunion d'informations, ce soir, à 20h00, au CLSC, Chicoutimi, secteur Nord. Sujet: Travail et accouchement.

Club Châtelaine — Souper demain soir, à 19h15, Hôtel Baillargeon.

Seréna — Soirée d'informations demain soir, à 20h00, Cegep de Jonquière, local 210.1. Matériel nécessaire sera disponible sur place. Inf.: 548-2188.

Bazart — Organisé par les femmes de l'église Saint-Jean du Saguenay (coin Taschereau et Powell Arvida), samedi, de 14h00 à 16h00. Inf.: 548-5298 de 9h00 à 11h00.

Ligue des Citoyennes — Invitation aux membres et à leur conjoint demain soir, à 20h00, salle Horizon de Jonquière. Soirée mixte. Conférencier invité: Dr Mario Laforte, pneumologue. Sujet: Les maladies respiratoires. Un goûter sera servi. Inf.: 547-4009 ou 547-0256.

Age d'Or Saint-Laurent — Soirée dansante avec orchestre samedi soir, à 20h30, salle de l'Age d'Or, sous-sol de l'église.

La Baie

Soirée de partage évangélique — A tous les jeunes de La Baie qui désirent réfléchir sur leur vie de chrétien, nous vous invitons à vous joindre à nous par une soirée de partage évangélique. Si vous avez le goût de changer quelque chose à votre vie, communiquez avec Pauline, à: 544-8203.

Equipe de l'Amitié du Foyer de Bagotville — Assemblée demain soir, à 20h00.

Ginette Bureau

MONA

«vis-à-vies»

résumé

Il y a des cheveux sur l'oreiller de Mona. Il y en a sur sa robe de chambre. Ils restent sur la brosse. Ils tombent partout où Mona passe. En une journée il n'en reste presque plus. Il faudra penser à acheter une perruque.

(14) Le faux croup

Mona est ravie de mettre son petit masque et d'aller frapper aux portes des voisins, pendant que je reste à l'écart, prête à la prendre dans mes bras aussitôt qu'elle n'en pourra plus de marcher. Elle a si mal aux jambes.

— Francis, va chez les Tremblay avec elle, tu veux bien? Attends-la, tu vas trop vite!

Je suis heureuse, mes enfants sourient. Il n'y a que les regards tristes des gens qui abîment notre joie. Ils n'en reviennent pas de voir comme Mona a changé. Mais je les remercie très vite et refuse toute conversation inutile.

* * *

Cela fait cinq semaines que le traitement est commencé et la vie continue avec un petit chien et une enfant presque chauve maintenant. Mais qui a une perruque pour les jours de sortie afin d'épargner aux autres la vue de son petit crâne dénudé.

Parce que, souvent, la tristesse qu'on lit sur le visage de ceux qui nous regardent amplifie notre douleur.

Je travaille fort pour arranger la perruque afin qu'elle ressemble le plus possible à une chevelure naturelle. Il s'agit de préserver une image. C'est pourquoi, quand nous allons à l'hôpital, je mets à Mona sa petite perruque et du rouge sur ses joues trop blanches. Elle me promet chaque fois de ne pas l'enlever même quand elle aura très chaud. Promesse qu'elle ne tient jamais. Dès notre arrivée à la cafétéria — parce que nous nous offrons toujours un petit goûter après l'injection hebdomadaire, histoire de nous récompenser un peu —, la chaleur l'accable et elle arrache sa perruque comme si c'était un chapeau. Le "trompe-l'oeil" atterrit sur une chaise.

Il ne me reste plus qu'à sourire de mon échec en matière de camouflage. J'entends autour de nous des "Oh!" remplis de tristesse.

— Regarde la petite fille.

Embarrassée, je fixe les deux ou trois poils qui restent sur le crâne de ma fille. Pour se faire pardonner, Mona me dit:

— Mamie, j'ai chaud... bon!

* * *

C'est samedi, nous sommes en train de diner. Mona est irritable, mais elle l'est si souvent maintenant. Elle refuse de manger, se replie sur elle-même et me regarde la supplier d'avaler quelque chose. Son père en a assez de ces scènes continuelles et décide de faire un peu preuve d'autorité. Il lui ordonne sèchement:

— Mona, c'est assez, mange un peu.

L'enfant pleure doucement, tristement. Cela me déchire le coeur. Je me retiens d'intervenir en pensant qu'André fait cela pour le bien de sa fille. Je veux me tranquilliser! Oui, mais Mona semble avoir du mal à respirer. Ce sont sûrement des chimères de mère protectrice. André insiste:

— Allez, cesse de pleurnicher...

Blessée, Mona se lève et va se coucher pour pleurer, comme une grande. Elle fait un drôle de bruit en reprenant son souffle. Elle râle de plus en plus fort. Nous nous regardons, épouvantés par ce bruit. Enervés, nous essayons de la calmer.

— Voyons, Mona, qu'est-ce que tu as?

— Nous ne voulions pas te gronder.

— Calme-toi.

Dans notre angoisse, nous crions presque.

Le râle augmente d'intensité. La petite est effrayée par ce bruit qui provient de son corps. Je m'étais préparée à un moment semblable. Je sais par coeur le numéro que je dois composer, mais ma main tremble.

Enfin! Le médecin attaché à l'urgence répond. Il entend la respiration rauque de l'enfant qui, quand elle s'énerve trop, ressemble à un jappement. Il diagnostique:

— Probablement un faux croup.

Je repousse ma panique, j'oublie mon coeur qui me défonce la poitrine pour mieux dire les choses importantes:

— C'est une leucémique (ça me fait mal de prononcer ce mot), elle suit un traitement. S'il vous plaît, avertissez son médecin.

Je demande une ambulance. Par prudence, quelqu'un a conseillé de l'oxygène. Je veux à tout prix conserver mon sang-froid, rester alerte, penser lucidement. Que faut-il faire, maintenant? Ah oui! une gardienne pour Francis. Je cherche une couverture pour envelopper Mona. André me regarde agir, se pose une foule de questions et ne répond à aucune. Il dit:

— Dois-je prendre l'auto?

Irritée, je réponds:

— J'ai besoin de toi, laisse faire l'auto.

— Qui nous ramènera à la maison?

— Quelqu'un! N'importe qui!

Les quelques minutes d'attente pour l'ambulance me paraissent une éternité. Je me demande ce qu'est le faux croup. Je l'ignore et ne veux pas m'énerver inutilement. Ca n'améliorera pas l'état de Mona. Et je réussis à me contenir jusqu'à ce que l'ambulance soit là.

— Vous avez l'oxygène?

— Non!

Il a oublié! Je jure silencieusement et l'ambulancier fait demi-tour avec ses passagers pour aller en chercher. Mona respire un peu mieux avec l'oxygène. Je fais de même, plus lentement. Je me demande si je tiendrai longtemps le coup; les paroles du médecin me reviennent en mémoire:

— Acceptez l'idée que c'est incurable et qu'elle mourra, ce sera moins douloureux... sinon, à chaque nouvelle crise, vous vous épuiserez beaucoup trop...

Je sais aussi que les leucémiques sont emportés parce qu'ils ne peuvent pas combattre les maladies qu'ils attrapent. Mona me sort de mes pensées macabres. Elle a de nouveau du mal è respirer. Elle repousse l'oxygène, tend le cou et cherche de l'air. Nous sommes à mi-chemin de l'hôpital et la circulation est terriblement lente. L'ambulancier déclenche la sirène. On nous laisse passer. Nous, les parents, enfonçons involontairement l'accélérateur imaginaire, sous nos pieds. Il y a quelque chose qui ne va vraiment pas. Mona repousse toujours l'oxygène et se débat. Une idée lumineuse me vient!

Ce doit être trop sec. Arrêtez le chauffage.

C'était ça qui n'allait pas. Les vitres de l'ambulance sont embuées et Mona respire mieux. Elle reprend de l'oxygène de temps en temps. Je prie.

Je n'étais encore jamais montée dans une ambulance, c'est mon baptême. Les croque-morts me répugnent. J'ai hâte de sortir de cette boîte sur quatre roues. Je regarde mon mari qui tient tendrement sa fille dans ses bras. Lui fixe avec soulagement l'hôpital qui se dessine dans le loin. Ses épaules se décontractent et ses yeux se ferment le temps d'un soupir.

* * *

Le médecin a deviné notre panique et s'efforce de parler d'une façon détendue. Il apaise nos coeurs angoissés et ponctue ses explications de: "Elle s'en tirera" et de "Il n'y aura pas de problèmes sérieux..."

Il explique que le faux croup semble beaucoup plus redoutable qu'il ne l'est en réalité. Il explique si bien que nous avons l'impression que Mona respire déjà mieux. Eh oui, calmée et rassurée, avec une serviette humide sous le nez, elle fait de moins en moins de bruit à chaque respiration. On l'installe sous une tente à oxygène, saturée d'humidité, et on lui fixe au bras un soluté pour lui donner des antibiotiques toutes les quatre heures sans avoir à lui refaire une piqûre.

Je tiens sa main par une petite ouverture. Elle s'est apaisée et, moi aussi, j'ai moins peur. Mais mon coeur est rempli de regrets. Pourquoi ai-je insisté pour qu'elle mange? Faut-il donc ne jamais insister? Devrai-je la laisser faire ce qu'elle veut et quand elle le veut? Peut-être est-ce la faute du petit chien? Son poil ressemble à du duvet. Une allergie? Je ne sais plus ce qui est bien, je ne sais plus ce qui est mal. La tristesse me ronge. Je me laisse aller à écouter la respiration difficile de ma fille et, inconsciemment, je m'efforce d'aspirer plus profondément. Je me sens terriblement épuisée. Est-ce avant ou après le repas que c'est arrivé? La peur m'use un peu plus. Mes yeux sont cernés et mon dos douloureux ne veut pas se redresser. J'ai un goût amer dans la bouche, l'estomac noué. Je ressens vivement les ravages causés par la peur. Ils m'auront par la peur. C'est ça! J'aurai tellement peur à chaque nouvelle crise que, finalement, je démissionnerai et leur dirai:

— C'est ça, prenez-la, je n'en peux plus. Vous avez gagné, j'abandonne.

Alors je cesserai la lutte et, dans mon coeur, je préparerai les funérailles de mon enfant.

Cette image me donne un coup de fouet.

— Jamais! J'ai plus de coeur au ventre que ça!

D'un bond, je me relève; je me secoue. J'ignore si j'ai dit cette dernière phrase à haute voix, mais les derniers mots résonnent encore à mes oreilles. Il faut manger, faire quelque chose.

Je me dirige vers André. Le nez contre la vitre, dans cette odeur de désinfectant qu'il déteste, il a le regard perdu vers les montagnes aux couleurs de l'automne. Il n'est pas rasé et porte ses vieux jeans du samedi. Moi, j'ai la tête que j'ai toujours au sortir du lit. Bref, je n'aurais jamais voulu qu'on nous voit dans un tel état!

Il vaut mieux sourire de notre accoutrement et aller à la cafétéria avaler une nourriture préparée à l'avance et servie à la chaine.

Nous marchons côte à côte, nous nous battons pour la même cause, mais chacun de nous ignore l'arme de l'autre.

A SUIVRE

arts et spectacles

Gilles Marceau aurait-il le vrai sens de l'humour?

Gilles Marceau

Enfin! J'en rêvais mais jamais au grand jamais pareille chose ne m'était arrivée! C'est une grande première! Vous vous souvenez de ma chronique de la semaine dernière où je parlais de Radio-Canada, de la grève des journalistes... Vous vous souvenez? Mes deux ou trois lecteurs doivent savoir de quoi je parle. Allons-y! Citons-moi! Autant le faire puisque personne ne le fait. Il s'agit ici uniquement d'un extrait de ce papier, enfin de ce billet, de cette chronique, de... Vous comprenez!

"J'espère que nos élus à Ottawa, les Dionne, Gimael et Niquet vont y voir et dénoncer la société Radio-Canada. Il y a l'élu du comté de Jonquière aussi mais j'oublie son nom". (Le Quotidien, page A-8, le 11 novembre 1980). Remarquez que je cite mal parce que, dans le texte original, il y avait une faute. On avait écrit Giamel au lieu de Gimael.

Voilà l'extrait fatidique, les mots impurs, la phrase honteuse qui m'a fait connaître l'un des grands moments de ma courte et jeune carrière journalistique.

Un téléphone...

Si Diane Dufresne a rencontré l'homme de sa vie au début de sa carrière, moi, j'ai connu le téléphone de ma vie. Mercredi, 16 heures, 12 minutes, 34 secondes. J'ai noté. Deux coups de téléphone. Je laisse toujours sonner deux fois avant de répondre de ma voix charmante et raboteuse comme un quatre par quatre à peine équarri.

"Oui, bonjour! Ici la Section des arts et des affaires sociales du Quotidien, Yvon Paré, administrateur délégué et responsable en théorie!"

Devinez qui était au bout du fil? Je l'ai vu! Enfin, je l'ai entendu! L'élu du comté de Jonquière en chair et en os. Enfin, en voix puisque j'entendais sa voix. Oui! Vraiment lui! Le collègue des Gimael, Niquet et Dionne qui prenait la peine de me téléphoner. Je suis resté sans mot, sans phrase, sans virgule, sans point de suspension. Tout en moi était point d'exclamation! Oui, puisqu'il faut le nommer, c'était Gilles Marceau lui-même, le député libéral du comté de Jonquière à la Chambre des communes à Ottawa depuis douze ans et qui siège à la droite du Très Honorable Pierre Elliott Trudeau. J'avais la bouche comme une porte de grange qui bat au vent, l'esprit comme une corde à linge pleine de couches fraîchement lavées. Gilles Marceau lui-même était là, là, là, au bout du bout du fil et il me parlait à moi, misérable petit journaliste, artisan du mot, soudeur de phrases, tricoteur d'articles. Ca m'a pour ainsi dire mis le dedans dehors.

Le téléphone:

Même si j'avais la voix éteinte comme un incendie, comme "Place Saguenay" après le Festival des flammes, j'avais l'oreille dilatée par la chaleur des propos de notre doyen Gilles Marceau. La cause de son téléphone? Il n'a pas aimé mon papier. Il n'a pas aimé mon sens de l'humour et il voulait fouler du pied tout malentendu.

Autant le citer... Faut dire que je cite de mémoire et comme j'ai la mémoire pleine de trous...

"Tu m'as fait un tort considérable en oubliant de mentionner mon nom. Je trouve ça inacceptable. Il me semble que je mérite mieux que ça. Ca fait douze ans que je travaille sept jours par semaine, quinze heures par jour (Là, je ne suis pas certain s'il m'a dit douze heures ou quinze heures mais autant en mettre plus que moins) pour mes concitoyens et j'accepte mal ça. Après tout, je suis le plus ancien des députés de la région et je ne comprends pas ce que tu veux dire. Remarque, ce n'est pas moi mais il y a des gens autour de moi qui ont lu ton article et ils n'aiment pas ça. Ils ne trouvent pas ça correct. Je te téléphone pour qu'il n'y ait pas de confusion".

Ramassant mes esprits à la pelle, je bafouille, je cafouille... Il s'agit là d'un papier humoristique et il faut avoir de l'humour plein les sens que je réussis à dire, trébuchant sur mes mots. J'avais une douzaine de chats siamois dans la gorge et ma voix devait trembler comme une feuille de bouleau accrochée par les grands vents du nord quand la saison caille vers l'automne.

Un humour douteux

"Je comprends que c'est de l'humour mais mes adversaires politiques doivent être contents de ce que tu as écrit. Moi, je ne trouve pas ça drôle. Tu me fais un tort considérable et je pense que je mérite mieux. Quand je vois une entreprise de presse s'élever sur le boulevard Talbot, à Chicoutimi, il me semble que j'ai fait quelque chose, que j'ai travaillé".

J'ai levé le petit doigt comme quand j'étais à la petite école et prenant mon courage à deux mains, courage qui devait traîner sur le tapis gris de la Maison de la presse, j'ai expliqué plutôt mal que bien, que forcément, l'humour, c'était toujours un peu méchant et que je n'étais pas sans connaître son nom puisque j'habitais son beau comté, le plus beau comté du monde.

"Ah oui...", fut la réponse du doyen Gilles Marceau. Et là, il s'informe de la famille, de mon papa, de ma maman, de ma maison, de la rue où j'habite. Comme s'il me disait bienvenue à Jonquière, dans son comté. C'est quelque chose, ça! Nous nous sommes quittés les meilleurs amis du monde. Et quand mon appareil téléphonique a fait clic en déposant le récepteur, mon coeur n'a pu faire autrement que de faire clac.

(P.S.: Je n'ai pas pu lui dire mais travailler quinze heures par jour, sept jours par semaine, pendant douze ans, c'est pas possible... Ca n'a pas de sens! Le doyen Gilles Marceau devrait songer sérieusement à se syndiquer. Faut qu'il fasse quelque chose! Il ne peut continuer à se faire exploiter comme ça).

A l'oeil:

Cette semaine, pour ceux que la publicité intéresse. Une émission à 18h30 à Radio-Canada. Tous les soirs à l'antenne MF. Le sujet? Devinez...

— — —

Pour être plus précis, il s'agit de **"Stéréotypes et sexisme dans la publicité"** le titre de cette émission.

— — —

Aujourd'hui, à **"Femme d'aujourd'hui"**, 13h30, on parlera de l'image de la femme véhiculée par les bandes dessinées. Le vendredi, à la même émission, Elizabeth Richard animera une partie de l'émission où il sera question de la femme dans la "réforme constitutionnelle".

— — —

Aux Grands films, cette semaine, jeudi à 20h00? **"Quand la panthère rose s'en mêle"** avec Peter Sellers.

— — —

Si vous aimez les émissions vraiment différentes... A la radio il va sans dire. Ca se passe encore une fois à la radio de Radio-Canada le samedi soir et le dimanche soir. C'est au MF. Il s'agit d'une émission où il est uniquement question de musique. C'est Ginette Bellavance qui anime l'émission **"Musique d'ailleurs"**. Et faut dire qu'elle l'anime très bien. Dimanche dernier elle nous faisait faire un petit tour au Japon. Une musique étrange qui témoigne d'une civilisation qui est bien différente de celle que vous connaissez. C'est à 23h00 et c'est à écouter.

Elisabeth Richard

Peter Sellers dans "Quand la panthère rose s'emmêle".

JOURNEES SPECIALES

Sears vous habille

En vigueur mercredi, 19 nov. jusqu'à samedi, 22 nov. '80.

Magasinez tôt pour une meilleure sélection.

Rabais 25%
Manteaux courts et longs
Rég.: $60.00 à $295.00
44.99 220.99
Manteaux courts et longs, en drap et duvet.
Manteaux pour dames (Rayon 17)

Costumes 5 pièces
Rég.: $85.00
29.99
Ensembles 5 pièces, comprenant: vestons, pantalons, jupes, chemisiers et foulards. Polyester/viscose. Tailles: 10 à 18 ans.
Manteaux pour dames (Rayon 17)

Vêtements pour dames
9.99
Assortiments de robes unies ou imprimées. 2 pièces et vêtements pour la future maman. Tailles variées.
Vêtements pour dames (Rayon 31)

Blazers pour dames
Rég.: $75.00
49.99
Blazers en beau velours, de style classique, en coton doublé d'acétate, poches plaquées devant, fermeture par trois boutons, nettoyer à sec seulement, couleurs: noir, gris, brun, bleu, vert, mauve, rust. Tailles variées.
Sports pour dames (Rayon 07)

Rabais 33 1/3%
Vestes de ski pour dames
En nylon, sélection de 10 modèles, choix de couleurs, grandeurs: P.M.G.
Sports pour dames (Rayon 07)

Rabais de 25% et 50%
Trois groupes de coordonnés d'automne
Pour dames, choix de couleurs.
Vêtements sport pour dames (Rayon 7)

Jeans en velours côtelé
12.99
Jeans en velours côtelé et denim, marques différentes, couleurs assorties, grandeurs: 24 à 34 ans.
Jeune boutique (Rayon 19)

Rabais de $14
Robes de chambre
Modèle enveloppant, élastique à la taille et col châle, acétate et nylon, choix de couleurs, grandeurs: S.M.L.
Rég.: $27.00
12.99
Mode intime (Rayon 38)

Rabais de 33 1/3%
Manteaux
Rég.: $39.99 à $80.00
26.66 à 53.33
Une sélection de manteaux pour fillettes, en melton de laine et nylon, doublure de nylon matelassé, couleurs: beige, gris, bleu marine, bourgogne et à carreau, grandeurs: 7 à 14 ans.
Fillettes — (Rayon 77)

Dormeuses
Rég.: $6.99
4.49
Dormeuses de croissance, denton, coton, polyester, semelles en vinyle. Laver et sécher à la machine, couleurs: rose, jaune, aqua, grandeurs: 1, 2, 3, 4 ans.
Enfants — (Rayon 29)

ACHAT SPECIAL
6.99
Chemises de flanellette, couleurs, grandeurs: S.M.L.XL.
Accessoires pour hommes (Rayon 33)

Rabais de 25%
Cardigans
Rég.: $64.98 à $100.00
48.73 à $75
Beaux cardigans pour hommes, profitez de ce rabais sensationnel pour cadeaux des Fêtes, couleurs: beige et gris, grandeurs: P.M.G.XG.
Accessoires pour hommes (Rayon 33)

Rabais de 33 1/3%
Pantalons de velours brossé
Rég.: $21.95
14.99
Pantalons de velours brossé, pour garçons, de marque "Stop-One", 50% polyester, 50% coton. Coupe jambe droite. Profitez tôt de cette offre. Couleurs: brun, beige, marine et noir, grandeurs: 8 à 18 ans.
Boutique garçons (Rayon 40)

Rabais de 33 1/3%
Parkas et vestes de ski
Rég.: $24.98 à $49.98
16.64 à 33.28
Parkas et vestes de ski pour garçons, grandeurs: 8 à 14 ans, arrivez tôt pour profiter de cette aubaine avantageuse.
Boutique garçons (Rayon 40)

Rabais de 25%
Naturalizer
Rég.: $32.00 à $46.00
23.99 à 33.99
Naturalizer, la chaussure de qualité, de fabrication canadienne, créée pour le confort, choix varié de modèles très populaires, talons de 2½ à 3¼ de hauteur, cuir cuédé ou en chevreau, couleurs: gris, noir, marine, brun, bourgogne, grandeurs: AA, B, C, de 6 à 9.
Chaussure (Rayon 54)

Rabais de 25%
Escarpins
Rég.: $65.00 et $70.00
47.99 51.99
Escarpins, très belle confection, cuir lisse, extérieur, intérieur en cuir, aussi modèle sandales, disponible avec courroie arrière. Couleurs: noir, gris ou bourgogne, grandeurs: 5B à 9B, 7AA à 9AA.
Chaussures — (Rayon 54)

Rabais de $56 et $76
Lot d'habits
Rég.: $155.00 et $175.00
$99
Lot d'habits, 100% polyester, 100% laine, polyester/laine, 3 pièces et 4 pièces, modèle automnal, couleurs: brun, bleu, gris, grandeurs: 36 à 46.
Habits — (Rayon 45)

Les mentions rég. ou était de Simpsons-Sears Limitée se rapportent à des prix Sears. Heures d'ouverture: lundi, mardi et mercredi, 9h15 à 17h30, jeudi, vendredi, 9h15 à 21h00, et le samedi, de 9h00 à 17h00. Prix en vigueur jusqu'à épuisement des stocks, sauf indication contraire.
Achetez par téléphone en composant: 549-8240, ou venez chez Sears, Place du Saguenay, Chicoutimi.

Sears

vous en avez pour votre argent...et plus.